

# L'INFORMATEUR



## Corse Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 20 au 26 novembre 2009 - N° 6290 - 58<sup>ème</sup> année



ENTRETIEN AVEC  
L'ÉCRIVAIN TURC

# Nedim Gürsel

(BIENTÔT EN CORSE)



### INITIATIVE

Lancement officiel de la campagne « Boîte à piles » à l'école de Vescovatu



### TOURISME

A.G. de l'Union des Ports de Plaisance de Corse à Santa Maria Poghju



### RENDEZ-VOUS

Le festival Arte Mare «pique sa crise» et «fait sa Movidà» avec Victoria Abril



RENDEZ-VOUS / PAR JEANNE BAGNOLI

# Le festival Arte Mare

## Pique sa crise

La 29<sup>e</sup> édition du festival du cinéma et des arts méditerranéens se tiendra à Bastia du 23 au 28 novembre. Et cette année, Arte Mare n'invite pas un pays, mais... la CRISE. Une invitée de marque qui oblige les organisateurs à se recentrer sur l'essentiel : le cru 2009 est donc plus serré, plus concentré et plus dynamique !

L'édition 2009 d'**Arte Mare** se décline autour de deux thèmes : la crise et le mouvement ; c'est donc tout naturellement que le festival «*pique sa crise*» et «*fait sa Movida*» ! Un choix revendiqué par les organisateurs qui leur permet de proposer une programmation riche et éclectique : «*En privilégiant ce moment unique d'effervescence qui a suivi la mort de Franco et qui s'est autobaptisé La Movida, le festival rend hommage aux ressources de l'art et de la création, à leur infinie capacité de renaissance. De l'Espagne des années 80 à l'Argentine contemporaine, en passant par la Corse du Riaccquistu, une immersion dans des cultures qui crisent à gros bouillons*».

**Arte Mare**, c'est d'abord l'occasion de découvrir la production cinématographique du **Mare Nostrum**. Cette année, une quinzaine de films vont être projetés et le Jury présidé par **Claire Nebout** devra récompenser les meilleurs des sept films inédits en compétition dont «*Les secrets*» de **Raja Amari** (Tunisie), «*Lebanon*» de **Samuel Maoz** (Liban), «*Qu'un seul tienne et les autres suivront*» de **Léa Fehner** (France), «*Contes de l'âge d'or*» de **Cristian Mungiu, Constantin Popescu, Hanno Höfer** (Roumanie), «*Le grand rêve*» de **Michele Placido** (Italie), «*Chaque jour est une fête*» de **Dima El-Horr** (Liban), «*La buena nueva*» de **Helena Taberna** (Espagne).

**Arte Mare**, c'est aussi l'opportunité de découvrir deux expositions inédites. La première met en lumière des artistes insulaires, «*Trois artistes corses/Itinéraires*» (voir par ailleurs). La seconde est parrainée par le cinéaste et photographe **Raymond Depardon** et s'intitule «*Ceci n'est pas une prison*» dans le péristyle du théâtre. Trois photographes, **Olivier Aubert, David Delaporte** et **Xavier Merckx**, mettent en lumière tout le travail de la **Cimade** (seule association autorisée à pénétrer et à intervenir dans les centres de rétention qui «*accueillent*» les étrangers sous le coup d'une mesure d'expulsion).

**Arte Mare**, c'est également l'occasion de mettre en lumière des parcours d'exception. Ainsi, cette année, le festival récompensera-t-il **Jean-Claude**

**Carrère** pour l'ensemble de son œuvre en lui remettant du **Prix Ulysse** qui rend hommage tout à la fois à l'écrivain et à l'homme de cinéma.

**Arte Mare**, c'est enfin le moment de découvrir différemment d'autres cultures. Cette année, une place de choix est donnée à la production cinématographique turque. Un choix que les organisateurs revendiquent : «*D'abord, parce que la France accueille cette année la Saison de la Turquie. Deuxième raison, le cinéma turc s'impose de plus en plus comme un cinéma de grande qualité. La Turquie ? Un état laïc, un gouvernement d'inspiration islamique, une armée soucieuse de préserver la République... Et surtout, notamment dans la grande métropole qu'est Istanbul, une effervescence artistique qui jaillit au coeur de ces contradictions, une véritable Movida. Une troisième raison de donner une place de choix au cinéma turc*».

## Victoria Abril à Bastia

La Crise et la Movida seront donc les deux fils rouges de cette 29<sup>ème</sup> édition. Et qui mieux que **Victoria Abril**, chouchou des Français, pouvait venir à Bastia pour symboliser la Movida ? L'actrice franco-espagnole sera présente lors de la dernière journée et illuminera de sa joie espiègle et pétillante la soirée de clôture. Autre femme au tempérament de feu, la belle **Joséphina** fera résonner sa voix puissante et chaude, aux empreintes de flamenco. Comme le veut la tradition, l'ultime soirée sera celle de la remise des prix ; **Claire Nebout**, la présidente du jury, viendra récompenser les meilleurs films de cette édition 2009. Enfin, le festival s'ouvrira une avant-première nationale pour sa dernière projection, «*Le dernier vol*» de **Karim Dridi** avec **Marion Cotillard** et **Guillaume Canet**.



## UNE EXPOSITION ÉVÉNEMENT

Les trois créateurs présentés dans l'exposition «*Trois artistes corses/Itinéraires*» ne sont pas réunis là par hasard. **Bernard Filippi, Ange Leccia** et **Jean-Paul Pancrazi** se sont connus devant les chevalets de la section artistique du **Lycée Marbeuf à Bastia** et sont à nouveau réunis, après trente ans «*d'indépendance*», par **Arte Mare**. Ils le disaient déjà, leur pratique n'est pas soudée, ils n'ont pas créé de «*mouvement*», ils sont là pour, au contraire clamer leur indépendance artistique les uns par rapport aux autres, sans jamais remettre en cause leur mémoire amicale, leur histoire fondatrice. **Arte Mare** présente donc, dans un même lieu, **Jean-Paul, Bernard, et Ange** au faite de leur art. Du passé, pourtant, il n'est pas totalement fait table rase. L'exposition présente également une rétrospective du groupe **Tox**.

**Salle des Congrès et Bibliothèque Prelà, au Théâtre de Bastia.** Le vernissage aura lieu le lundi 23 à 18h et sera suivi d'un cocktail.

## AU SOMMAIRE

**4** *D'un mercredi à l'autre : retour en bref sur 7 jours d'actualité insulaire*



**6** **INTERVIEW**  
L'écrivain turc Nedim Gürsel, auteur du roman très poétique et transgressif «Les filles d'Allah», nous parle littérature et actualité, avant sa venue en Corse

**9** **Théâtre** : portrait in situ du comédien Francescu Raffaelli, un «Feydeau dans tous ses états»

**10** **Paesi di Corsica** : pour tout savoir de ce qui se passe dans nos villages

**11** **Environnement** : opération «Boîte à piles» avec le Syvadec et les écoliers de Vescovatu

**12** **Tourisme** : zoom sur l'Union des Ports de Plaisance Corses et leur dernière A.G.

**13** **ANNONCES LÉGALES**

**22** **Formation** : l'offre 2010 faite aux fonctionnaires territoriaux par le CNFPT

## Entre nous

Par Pierre Bartoli



**V**iolence ! La semaine qui vient de s'écouler a été marquée par des actes de violence sur individus, s'inscrivant dans une longue série de meurtres.

Tous ne semblent pas répondre à des règlements de compte.

Il n'en demeure pas moins qu'ils contribuent à alourdir l'atmosphère et, le sang semblant appeler le sang, il est à craindre que la litanie n'égrène encore son chapelet de malheurs.

**L**e sport est une discipline qui se pratique dans le mouvement, mettant en action la tête et les jambes.

J'ai du mal à comprendre comment le Ministère des Sports a pu inscrire sur la liste des sports une discipline comme les Echecs, qui se pratique exclusivement autour d'une table et le plus souvent assis.

Les Echecs, exercice cérébral, ont une valeur éducative indéniable au même titre que les mathématiques ou autres disciplines scolaires, mais les désigner comme un sport, cela relève du « n'importe quoi » qui fausse en permanence la vision d'une société aux contours flous et qui cause des confusions aux conséquences lourdes.

Que l'on ait à débattre de cette classification me paraît une nécessité, afin de mettre fin à cette aberration qui permet de rogner un peu plus les marges financières dévolues à la pratique sportive telle qu'elle est conçue par le commun des pratiquants.

Si j'écris sur le sujet, c'est qu'au moment des comptes, cette erreur d'aiguillage, pénalise lourdement les Ligues et les Clubs sportifs.

Tout en saluant le développement des Echecs, il me semble néanmoins indispensable d'exiger que chaque chose soit classée à la place qui lui revient.

Pour suivre une scolarité normale, comme pour exercer une activité dans la société, il est nécessaire d'être en bonne condition physique.

Pour autant, l'obligation de se préparer physiquement pour être mentalement au point ne peut constituer une condition suffisante pour que l'activité pour laquelle on s'est mis en forme, soit classée comme discipline sportive.

L'Ecole et l'Education Nationale sont le lieu approprié où l'exercice cérébral s'ancre en priorité, se pratique couramment, et les Echecs peuvent y trouver leur place et leur compte !

Pour le reste, toutes fonctions exigent d'avoir l'esprit vif et exercé pour faire face à toutes situations, sans pour autant émarger au budget des sports !

Il est des confusions qui méritent d'être levées ! Celle-ci n'est pas des moindres, puisqu'il s'agit de sport .

## À MÉDITER

« Si chacun pouvait choisir le lieu de sa naissance, certains pays seraient complètement vides. »

Eric Linklater

**DIRECTION - ADMINISTRATION :**  
Téléphone : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38  
REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90  
E-mail : [redaction@informateurcorse.com](mailto:redaction@informateurcorse.com)  
1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX  
[www.corse-information.info](http://www.corse-information.info)

**ANNONCES LEGALES :** Tél. 04 95 32 89 92  
E-mail : [al@informateurcorse.com](mailto:al@informateurcorse.com)  
Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

**COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES :** Tél. 04 95 32 04 40

**REDACTION D'AJACCIO :**  
Boite Postale 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1  
E-mail : [paul.laurelli@corse-information.info](mailto:paul.laurelli@corse-information.info)

**REGIE DE LA PUBLICITE - EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :**  
[NTI.com/Associati di Stampa Corsa](http://NTI.com/Associati di Stampa Corsa)  
22, Cours Napoléon - BP 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1  
Tél. 06 75 12 93 47  
E-mail : [j.fabro-aurelli@corse-information.info](mailto:j.fabro-aurelli@corse-information.info)

**DIRECTEUR DE PUBLICATION :** Pierre BARTOLI  
(Téléphone : 04 95 32 89 98)

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N° 0309 / 88773

**IMPRESSION :** AZ DIFFUSION  
Lotissement Freymouth - Lieu-dit Pastoreccia 20600 BASTIA



L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Fondé en 1951 par Louis RIONI - Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI - Dépôt légal à date de parution.

## L'actualité insulaire sur 7 jours

### MERCREDI 11 NOVEMBRE — Soutien à l'abbé Polge

Is sont dans les 400 à se retrouver à **Corte** sur le parvis de l'église de l'Annonciation pour soutenir le curé de la cité paoline invité à quitter sa paroisse pour un an de formation sur le continent. Un rassemblement qui perturbera fortement la messe dite ce jour et sera suivi d'un autre, moins tendu mais deux fois plus important, le dimanche suivant, toujours à **Corte**, l'esplanade **San Teofalu** accueillant des gens venus des quatre coins de l'île. Entre-temps, dans les colonnes de **Corse-Matin**, l'abbé **Mondoloni** exprimera son « *sentiment d'injustice* » concernant la révocation de son « *confrère* », n'hésitant pas à déclarer que, pour la **Corse**, « *Monseigneur Brunin n'est pas le bon pasteur* ».

### La Saint-Martin à Patrimonio

A l'heure où la **Corse** rend hommage aux morts tombés pour la **France** pendant la guerre de 14-18, le site des **Nuits de la Guitare** se prête, sous un soleil radieux, à la convivialité d'une dernière journée de fête patronale dédiée à **Saint-Martin** et associant les meilleurs de nos vignerons, ceci après trois jours de cérémonies menées de mains de maître par les confrères de **Patrimonio**.

### JEUDI 12 NOVEMBRE

#### Incendie à Ajaccio

Un immeuble de la vieille ville est dévasté par les flammes. Heureusement, il n'y aura aucun blessé.

#### Fin de grève au CFC

Après quatre jours de paralysie du trafic ferroviaire, les discussions Areprennent à la direction du travail de **Bastia**, entre direction et **CGT**, via un médiateur, pour finalement aboutir à un protocole d'accord prévoyant la levée des sanctions qui avaient été prises contre trois agents.

#### Coup d'envoi de la vaccination contre la grippe H1N1

Les centres mis en place ont beau attendre et les représentants des pouvoirs publics - Préfets en tête - donner l'exemple, le monde ne se Lbouscule pas au portillon.

### VENDREDI 13 NOVEMBRE

#### Lancement de travaux attendus à Bastia

La **Ville de Bastia** tient une conférence de presse afin d'annoncer officiellement, pour le lundi ou le mardi suivant, le lancement des travaux de sécurisation attendus rue **Gabriel Peri**, autour de l'Hôtel « *Ile de Beauté* ».

#### Accident de la route spectaculaire

Un couple de septuagénaires ressort quasi indemne d'une chute de trente mètres faite à bord de leur véhicule, à **Suerta**, sur les hauteurs de **Bastia**.

#### Energie et sport à la Région

2 jours avant les déclarations de **Jean-Louis Borloo** sur **France 2** (« *Vivement dimanche* ») concernant l'approvisionnement énergétique de la **Corse**, la **Collectivité Territoriale de Corse** décide d'infléchir le plan énergétique de la **Corse** adopté en 2005 en votant l'abandon définitif de toute centrale électrique alimentée au fuel lourd. Au cours de cette session, elle s'engagera par ailleurs officiellement à prendre en charge les activités du **CREPS de Corse** dès janvier 2010.

### SAMEDI 14 NOVEMBRE

#### Incendie en centre-ville à Bastia

Un incendie, apparemment d'origine accidentelle, endommage les locaux du service administratif régional de la Cour d'Appel de **Bastia**.

#### Le final Rencontres Musicales

Avec un théâtre municipal comble et quelque 150 artistes sur scène, dont la Grecque **Haris Alexiou** (invitée d'honneur de cette 11<sup>ème</sup> édition des **Rencontres Musicales de Méditerranée**) et le groupe **I Muvrini**, la manifestation initiée par **Guy Dongradi** se termine en beauté à **Bastia**.

#### Trafic perturbé à l'aéroport de Santa Catalina

Suite à des problèmes techniques survenus sur un avion immobilisé à **Nice** et à des tentatives contrariées pour remédier au problème, l'aéroport de **Calvi** voit nombre de ses vols perturbés, ce qui portera **Jean Guglielmacci**, Président de la délégation **CCI de Balagne** à exprimer son mécontentement, et la **CCM** à s'excuser publiquement (par voie médiatique) tout en rappelant que depuis le début de l'année seuls « *0,6% des annulations sont imputables à la compagnie* ».



FRAN



# FRANCIS GUAZZELLI

VICTIME D'UN GUET-APENS  
À PENTA DI CASINCA

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

## 23<sup>ème</sup> homicide de l'année

Membre présumé du noyau dur de la **Brise de mer**, longtemps fiché au grand banditisme, plusieurs fois soupçonné dans des affaires de droit commun mais jamais lourdement condamné, entendu récemment dans le cadre d'une enquête menée sur une affaire de blanchiment d'argent en lien avec les jeux, et notamment le PMU, **Francis Guazzelli**, 55 ans, est abattu à bord de son 4X4 sur la route d'**Orezza** le conduisant vraisemblablement à son village, **La Porta d'Ampugnani**.

## Cette union qui se faisait tant désirer

Les responsables de la gauche insulaire, réunis à **Corte**, trouvent finalement un accord pour faire front, ensemble, au premier tour des territoriales, **Paul Giacobbi** étant pressenti comme tête de liste même si aucune déclaration officielle ne sera faite à ce sujet.

## Plasticage à Olmeto Plage

La résidence secondaire d'un Italien est la cible d'un attentat à l'explosif sur la commune d'**Olmeto**.

LUNDI 16 NOVEMBRE

## Suicide à la prison de Borgo

Un ressortissant marocain de 30 ans se pend dans sa cellule. Sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière, il était incarcéré depuis 2 mois pour avoir refusé d'embarquer à bord d'un avion devant le ramener dans son pays. Son expulsion était à nouveau prévue pour le 18 novembre. **Réseau Education Sans Frontière-Corsica** et la **CGT** seront les premiers à réagir à cette tragique nouvelle, exigeant que « *toute la lumière soit faite sur ce drame* ».

## 24<sup>ème</sup> meurtre de l'année à San Giuliano

Le corps sans vie d'un homme d'une quarantaine d'années d'origine maghrébine est retrouvé sur le site de l'ancienne voie ferrée, sur la plaine de **San Giuliano**. La victime a été touchée par une décharge en plein visage.

LUNDI 16 NOVEMBRE

## Aux Assises de Haute-Corse

La Cour d'Assises de **Haute-Corse** entame l'examen d'une affaire : celle où un ouvrier de 56 ans originaire d'**Italie** est accusé de viol sur sa nièce et la demi-soeur de celle-ci entre 1991 et 1994. **Jean Marras** sera condamné à 15 ans de réclusion pour « *viols et agressions sexuelles sur mineures par personne ayant autorité* ».

## Accident fatal du travail dans le Boziu

Un jeune employé de l'entreprise bastiaise **Piacentini**, spécialisée dans la restauration des monuments historiques, est électrocuté alors qu'il manœuvre le bras élévateur de son engin vers la ligne haute tension qui surplombe le site de la cathédrale du **Boziu**. Il meurt sur le coup.

## Plasticage à Porticcio

Une résidence secondaire située **Chemin du Fort**, est la cible d'un double attentat à l'explosif. On y retrouve une inscription à la mémoire de **Ghjuvan Battista Acquaviva**, militant du **FLNC** mort il y a 22 ans, tué d'une balle dans la tête par le propriétaire de l'exploitation agricole que visait une opération nocturne à laquelle le jeune homme avait pris part.

## Début de visite pastorale de l'évêque

Monsieur **Brunin** entame sa traditionnelle visite pastorale à **Bastia**. Ne pouvant éluder l'affaire **Polge**, il n'oubliera pas de rappeler « *qu'on ne peut pas faire cavalier seul, et qu'il n'y a pas d'électron libre dans l'église* ».

## Interpellations

Dans la région ajaccienne, trois chefs d'entreprise, dont deux élus de la CCI de Corse du Sud, sont arrêtés dans le cadre de la tentative d'attentat perpétrée en novembre 2008, à Bastelicaccia, contre la résidence principale de Michel Berriat. Deux sont des militants de Corsica Libera, le dernier en étant un sympathisant.

MARDI 17 NOVEMBRE

## Douaniers en colère

Les douaniers expriment leur colère. Dénonçant une diminution importante de leurs effectifs, un manque de moyens (seulement 3 vedettes de plus de 20 ans pour surveiller 1000 km de côtes) et une obligation de résultats stressante, leurs syndicats font savoir qu'ils pourraient appeler à un mouvement de grève dès le 20 novembre.

# NEDIM GÜRSEL

## Toute la poésie d'une enfance musulmane

**L**e grand écrivain turc Nedim Gürsel, plusieurs fois censuré dans son pays, sera le vendredi 4 décembre 2009, à partir de 20h30 au couvent Santa Catalina de Sisco, pour un dîner-débat organisé par Danièle Maoudj, écrivain et enseignante à l'Université de Corte, en collaboration avec les éditions A Fior di carta, représentées par leur créateur Jean-Pierre Santini. A cette occasion, il nous parlera de son dernier roman, « Les Filles d'Allah », au centre d'un procès qu'il a gagné en juin dernier en Turquie et dont les plaignants (parmi lesquels le créationniste Ali Emre Bukagili) ont fait appel. En donnant la parole à des déesses de l'Arabie préislamique et en faisant du prophète Mahomet un personnage de roman, Nedim Gürsel ne fait pas que porter un regard critique sur la foi et les religions. Il nous transporte, par ses talents de conteur, dans d'autres univers, à commencer par celui de sa propre enfance musulmane vécue aux côtés de ses grands-parents. Un récit qui rassemble tous les temps et mêle toutes les voix pour donner à savourer, via une véritable puissance d'évocation, un art poétique plein et entier. L'Informateur Corse Nouvelle ne pouvait qu'aller au devant de cet auteur-narrateur aussi doux qu'iconoclaste, jamais assigné à résidence et qui, se disant à la fois Parisien et Turc, a su faire des seuls mots un trait d'union entre tous les mondes.

► **Nedim, vous avez été tout récemment, par le biais de votre nouveau roman, «Les filles d'Allah», au centre d'un procès pour blasphème en Turquie. Vous attendiez-vous à cela près de 30 ans après avoir été censuré dans votre pays ?**

Non car le délit de blasphème ne doit pas exister dans une République laïque. J'ai été quant à moi très surpris d'apprendre l'existence de l'article 216 du code pénal turc qui prévoit une peine de prison de 6 mois à 1 an pour celui qui, je cite, aurait «*dénigré les valeurs religieuses de la population*». Ce qui m'a encore étonné davantage, c'est la rédaction, par la **Direction des Affaires Religieuses** (instance gouvernementale sous l'autorité du premier ministre), d'un rapport m'accusant de blasphème. J'ai été acquitté au mois de juin et pensais que c'était fini mais ils ont souhaité faire appel. Je crois qu'ils veulent aller jusqu'au bout car ce procès est devenu une sorte de symbole.

► **Etes-vous confiant quant à l'issue de cette nouvelle procédure ?**

Oui. C'est surtout ce rapport rédigé par la **Direction des Affaires Religieuses** qui m'a révolté et conduit à adresser une lettre ouverte au premier ministre, lettre rappelant que mon seul délit était «*d'avoir parlé d'une manière allégorique et imaginaire de l'avènement de l'islam tout en respectant la foi des musulmans mais aussi en m'accordant la liberté d'interroger toute forme de croyance religieuse*».

► **Ce n'est donc pas à l'image d'une Turquie moderne telle que vous la défendez...**

Disons que c'est un accident de parcours, car en même temps, la **Turquie** est candidate à l'**Union Européenne** (dont, j'espère, elle deviendra un membre à part entière) et je crois sincèrement qu'elle a progressé, notamment dans le domaine de la liberté d'expression.

► **Justement, la vôtre est totale. De quel véritable désir est né ce livre où vous ne craignez pas de dire que le Coran n'était pas votre livre de chevet, où vous prenez le risque de démentir les sources anciennes et où vous affirmez que votre propos n'est pas de débiter des contes connus de tous mais ceux que vous racontait votre grand-mère ?**

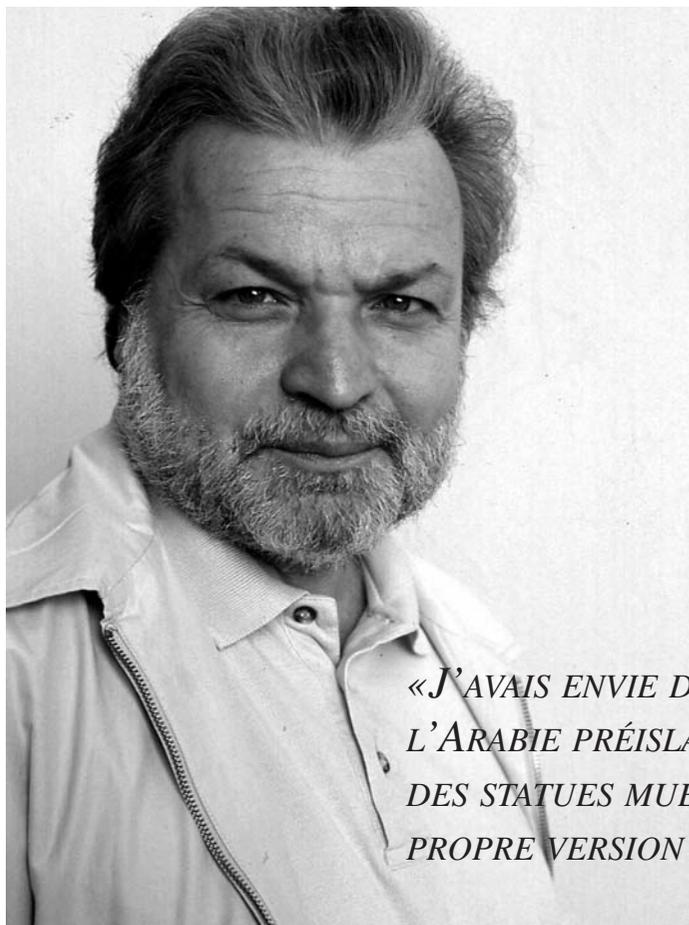
C'est un roman que j'ai longtemps porté en moi avec mon enfance musulmane - puisque j'ai été élevé par un grand-père pieux - et une fois passée la cinquantaine, j'ai eu besoin de relater cet imaginaire relatif à l'avènement de l'islam que le personnage de l'enfant, dans «*Les filles d'Allah*», vit dans l'instant. Et puis il y a aussi, évidemment, une interrogation de la foi, notamment au travers du récit que je fais de la vie du prophète. Ce roman porte donc en lui une part de fiction tout en restant assez fidèle à la vérité historique établie par les sources abbasides que je cite aussi.

► **Ce sont celles sur lesquelles vous avez été amené à travailler en tant que chercheur au CNRS ?**

Ce n'est pas tout à fait mon domaine, puisque je travaille sur la littérature turque. Mais je travaille également sur l'aspect populaire de

## ITINÉRAIRES D'UNE PAROLE LIBRE

L'écrivain turc **Nedim Gürsel** est l'auteur d'une vingtaine de romans, nouvelles, essais et récits de voyages, parmi lesquels «*Un long été à Istanbul*» (Prix de l'Académie de la langue turque en 1976) et «*La Première femme*» (Prix Ipekçi en 1986 pour sa contribution au rapprochement des peuples grec et turc), qui lui ont valu d'être accusé et censuré en **Turquie** au début des années 80 pour «*offense aux forces de sécurité nationale*», et pour «*offense à la morale publique*». Résidant à **Paris**, il dirige des recherches au **CNRS** et enseigne la littérature turque à l'**Université de La Sorbonne**, ainsi qu'à l'**Institut National des Langues et Civilisations Orientales**.



« J'AVAIS ENVIE DE DONNER LA PAROLE AUX DÉESSES DE L'ARABIE PRÉISLAMIQUE ÉVOQUÉES DANS LE CORAN COMME DES STATUES MUETTES, POUR QU'ELLES NOUS DONNENT LEUR PROPRE VERSION DE L'AVÈNEMENT DE L'ISLAM. » NEDIM GÜRSEL

cette littérature qui se trouve en étroite relation avec les légendes de l'avènement de l'islam.

► **Pourquoi, justement, avoir choisi de réhabiliter des déesses de l'Arabie préislamique vouées aux gémonies à l'avènement de Mahomet ? C'est plutôt transgressif...**

**Lat, Uzza et Manat !** Ce sont, comme vous le savez, des déesses du **Panthéon arabe**. La tribu de **Quraych**, dont est issu le prophète, croyait en ces déesses qui étaient donc les idoles de la **Mecque** avant l'avènement de **Mahomet** et le monothéisme absolu qu'il a imposé. Dans le **Coran**, leur nom est mentionné dans la sourate dite de **L'Etoile**. Il est dit d'elles que ce sont des statues muettes. J'avais envie de leur donner la parole pour qu'elles nous racontent leur propre version de l'avènement de l'islam. Là aussi il y a une belle allégorie sur le rôle qu'ont joué les femmes. **Mahomet** s'affronte à ses déesses qu'il finit par briser quand il conquiert la **Mecque**.

► **Une façon de réhabiliter la femme à laquelle se mêlent la nostalgie d'un monde perdu et l'envie d'offrir une autre lecture du Coran et de l'islam...**

Tout à fait. Mais, cela dit, je le répète, c'est aussi un roman sur l'enfance, une enfance musulmane.

► **Justement, il y a de très beaux passages dans le livre concernant la magie des mots incompris comme fondement de la foi, la magie de ces sons qui par-**

**viennent à l'enfant avant le signifié. C'est tout cela qui porte à croire...**

Oui. L'enfant, dans le roman, est sous la magie des versets coraniques que sa grand-mère récite. Il entend aussi, à l'office du vendredi, à la mosquée, l'imam parler de la vie du prophète et de ses exploits.

► **Oui, mais vous insistez sur le décalage qu'il y a entre ces sermons et les récits du barde. La magie n'est pas la même...**

Parce que les versets coraniques qui font beaucoup d'effet sur l'enfant sont en arabe. Donc, il n'en comprend pas le sens. C'est lorsqu'il va en saisir le sens qu'il va perdre la foi car la magie sera rompue.

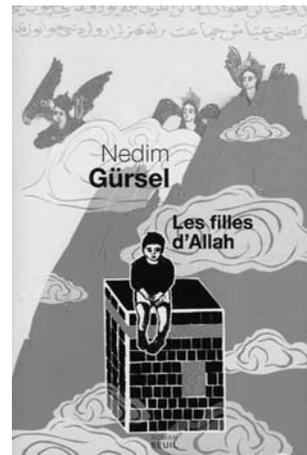
► **Dans ce livre, vous vous baladez d'un temps à l'autre entre le «je» des déesses», le «il» du récit de la vie de Mahomet, et le «tu» adressé au personnage central de l'enfant (donc à vous-même). Une construction qui semble être un parti pris : celui du dialogue, de l'ouverture, de l'universalité...**

Il s'agit d'une structure narrative à plusieurs niveaux mais qui n'est peut-être pas à qualifier de «complexe» car les différents éléments du récit se mettent en place au fur et à mesure que l'on avance dans

la lecture. Disons qu'il y a plusieurs axes du récit : autour du grand-père et de son aventure pendant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale sur le front du **Hedjaz** ; autour de la vie du prophète, laquelle recoupe l'aventure du grand-père (avec quand même beaucoup de siècles d'écart) ; et puis autour de l'imaginaire de l'enfant construit par rapport à la géographie de l'islam, car pour l'enfant, le prophète est un héros. Bref, c'est une structure que je dirais baroque et qui est comme une composition.

## EXTRAIT DES FILLES D'ALLAH

"(...) hadjer-ul esved, la pierre noire tombée du ciel qu'un ange avait apportée à Abraham. Cette pierre qui, auprès de Dieu, était parfaitement pure, devint toute noire sur Terre à cause des péchés des hommes. Mais, en dépit de sa noirceur, elle continuait à briller, comme pour prouver que la splendeur divine gardait son éclat jusque dans les lieux les plus ténébreux. Cette expression, hadjer-ul esved, te semblait particulièrement magique et t'emportait au loin, en Arabie, pays des prophètes. Tandis que ta grand-mère, dans les vignes plantées non loin de la ville et traversées par les eaux boueuses ou limpides du Gediz, te lisait le Coran avec application, ton oreille, acquise aux sons de la langue turque, se familiarisait avec les sons d'une autre langue qui ne note que les consonnes. (...) Le son te parvenait avant le sens, il te faisait violence et s'emparait de toi. (...) Les sons s'insinuaient en toi, envahissaient ton esprit, mais gardaient leur secret. (...). Tu regardais ta grand-mère comme une eau ténébreuse qui dissimule aux regards son fond pierreux, sans pouvoir déceler la lumière de son visage au front ridé (...).»





L'INTERVIEW DE **NEDIM GÜRSEL** / PAR EVA MATTEI

écrits. Voyez, je suis resté fidèle à ma langue maternelle, et comme identité, cela me suffit. J'écris des livres et je n'ai pas besoin d'affirmer ailleurs et autrement mon identité turque. En même temps, je suis aussi parisien, même si je ne suis pas encore tout à fait français.

► **C'est donc bel et bien une double appartenance, que vous vivez...**

De plus en plus, puisque je suis concrètement et physiquement partagé entre **Istanbul** et **Paris**. Ce n'est pas facile à gérer mais c'est enrichissant.

► **Depuis juillet dernier et jusqu'en mars 2010, c'est la «saison de la Turquie en France. Participez-vous à cette initiative ?**

Oui, je participe à plusieurs manifestations qui ont lieu dans toute la **France** et ne peux que m'en réjouir, car les relations franco-turques n'étant pas au beau fixe, une telle initiative peut sans doute contribuer à l'amélioration des relations entre les deux pays. La **Turquie** représente encore aux yeux des **Européens**, l'Autre, le pays du **Grand Turc**. C'est une image erronée qui persiste et qui explique sans doute que la **France** et l'**Allemagne** soient encore contre l'intégration de la **Turquie** à l'**Union Européenne**. Mais, à mon avis, les **Français** qui connaissent la **Turquie** sont dans une grande majorité pour cette intégration.

► **Un mot sur l'accord signé au mois d'octobre par la Turquie et l'Arménie ? Vous donne-t-il réellement espoir ?**

C'est une excellente chose. Et puis il y a aussi la reconnaissance de l'identité des Kurdes, de leurs droits. Et sans la perspective européenne, ces changements positifs n'auraient pas eu lieu.

► **Autre événement attendu : 2010, Istanbul, capitale européenne de la culture. On sait votre attachement à cette ville qui est un thème redondant dans votre oeuvre. Serez-vous de la partie ?**

Tout à fait. Comme vous le soulignez, j'ai beaucoup parlé de cette ville, de cette mégapole avec ses 15 millions d'habitants qui me fascine par son histoire et son patrimoine, très riches.

► **Pour revenir à la littérature qui à sa façon contribue au rapprochement des peuples et des cultures, et à vos sources d'inspiration, vous avez soutenu en 1979 une thèse de littérature comparée sur Louis Aragon et Nazim Hikmet, poète turc puis citoyen polonais longtemps exilé à l'étranger pour avoir appartenu au Parti Communiste Turc. Quelles en sont les grandes lignes ?**

Ce sont deux grandes figures poétiques du XX<sup>ème</sup> siècle, deux poètes engagés et d'avant-garde. **Nazim Hikmet** a été le premier à s'exprimer en vers libres et à casser le moule de la poésie traditionnelle, la métrique classique. **Aragon** fut dadaïste puis surréaliste. Et puis, ces deux poètes novateurs, à un moment de leur parcours respectif, ont renoué avec des formes traditionnelles tout en les transformant. C'est cette problématique d'un mélange entre tradition et modernité que j'ai plus particulièrement étudiée.

► **Vous servez-vous encore de ce travail ?**

C'est une vieille histoire (Rires) mais cette année, **Nazim Hikmet** est au programme de l'agrégation. Je suis donc sollicité dans ce cadre par les candidats et les enseignants car en **France**, à part mon livre «**Le chant des hommes**», il n'existe pas d'autre étude sur l'œuvre de **Nazim Hikmet**.

► **Vous qui avez voulu faire des «Filles d'Allah» une œuvre poétique, partagez-vous les mots du poète turc qui définit la poésie comme « le plus sanglant des arts » ?**

Je crois encore à la puissance de la parole poétique, même si dans certains pays la poésie est malmenée par les éditeurs, et qu'elle reste peu lue. En **Turquie**, par exemple, elle est plus présente qu'en **France**. Plus globalement, l'**Europe** est devenue le territoire du roman.

► **Ce roman se distingue de vos précédents, pas seulement par son contenu...**

J'en ai voulu le style très poétique.

► **Pour en parler, vous serez en Corse le 4 décembre prochain lors d'un dîner-débat organisé par Danièle Maoudj, en collaboration avec Jean-Pierre Santini. Comment s'est faite votre rencontre avec la Corse ?**

J'y suis venu pour la première fois en 1982, à l'occasion du **Festival du Film Méditerranéen à Bastia**. A l'époque, j'avais pu dire de la **Corse**, dans un article, qu'il ne s'agissait pas de n'importe quelle région de **France** mais d'un pays tout entier. Cela a dû plaire à plus d'un (Rires), puisque j'ai ensuite eu souvent l'occasion de revenir. Dans mon dernier livre paru en **Turquie** sur la **France profonde** («**Récits de voyage**»), je consacre d'ailleurs un chapitre à votre île, à mes impressions et nombreux périples en **Corse**.

► **La littérature corse ne vous est pas non plus totalement étrangère...**

J'ai préfacé le dernier recueil de poèmes de **Danièle Maoudj** : «**Rives en chamade**». Je trouve à la parole de **Danièle**, en même temps qu'une sensibilité méditerranéenne, une authenticité et une sincérité. Je l'encourage d'ailleurs depuis pas mal de temps à écrire un roman sur la **Corse**.

► **Puisque vous parlez de vos «voyages» français, la France que vous avez découverte en 1971 pour venir y faire des études de littérature à la Sorbonne et vous y installer ressemble-t-elle à celle d'aujourd'hui ? Que vous inspire par exemple le débat sur l'identité nationale tel qu'il a été lancé ?**

La **France** ressemble de moins en moins au pays qui m'a accueilli il y a quarante ans, à une époque difficile de ma vie. Ce débat sur l'identité nationale ne me plaît pas beaucoup. La **France** perd-elle confiance en elle-même ? Lorsqu'on est sûr de soi, on n'a pas besoin d'affirmer son identité par un débat national. La **France** est un pays important, qui a une grande culture et qui, à mon sens, n'a pas besoin de ça. Pas plus que de ce ministère dit de «*l'identité nationale*».

► **Certains, comme Marie Ndiaye, Prix Goncourt 2009, n'ont pas hésité à parler d'une France (celle de Nicolas Sarkozy) «monstrueuse», ce qui a fait notamment bondir le député UMP Eric Raoult. Votre position par rapport à la polémique ainsi soulevée ?**

Je considère que les écrivains ne doivent pas avoir de devoir de réserve. On peut aimer la **France** et ne pas aimer son président ou le critiquer. Maintenant, les termes de **Marie Ndiaye** sont peut-être un peu forts, mais comme chacun sait, les artistes ne sont pas toujours politiquement corrects.

► **Quels sont aujourd'hui vos rapports avec la Turquie ?**

Je suis très attaché à mon pays où je vais souvent et où sont d'ailleurs d'abord publiés la plupart de mes

## DÉDICACE ET DÎNER-DÉBAT

Vendredi 4 décembre, Nedim Gürsel dédicacera "**Les filles d'Allah**" à la librairie **Terra Nova** (rue Napoléon, à Bastia) entre 17h et 19h. Pour participer au dîner-débat, à Sisco, contacter le 06 03 43 80 37

# Francescu dans tous ses éclats

**A** la fin, ils sont tous debout, les applaudissements sont nourris et même enjoués, ils durent. Lui est surpris, intimidé. Même les enfants au premier rang, perplexes sinon intrigués, veulent comprendre comme les autres. Qui est-il, cet individu gesticulant, regardant dans les yeux, parlant haut et fort pour s'adresser à quelqu'un en particulier, dans la foule, se mêlant à elle - surtout en début de scène - n'hésitant pas à faire silence ? Quelque chose de ludique, mais aussi de pudique, se joue là. Si le théâtre est populaire, c'est pour tout cela.



## Feydeau à travers le temps

Il est certain que **Francescu Raffaelli** a déjà son public bastiais, conquis. Pour s'en convaincre, il suffisait d'être dans le parterre qui l'a vu jouer les 23 et 25 octobre 2009 dans la petite salle du **Théâtre San'Angelo**, de voir l'artiste interpréter des vaudevilles de **Feydeau**, des textes de jeunesse et de formation datant de la fin de l'avant-dernier siècle. C'est ainsi que l'on a effectivement vu un «**Feydeau dans tous ses états**», entendu sept textes - en vérité des monologues - et découvert une galerie de personnages : le propriétaire (soit le proprio), le politique, le fils de famille, autant d'interprétations grâce auxquelles l'auteur s'est fait apprécier avant de devenir le **Feydeau** que l'on sait.

Pourquoi ce choix ? C'est la correspondance des dates qui a paru s'imposer à **Francescu**. Début des années 1880 : après la guerre, face au désastre français, il faut tout de même repartir ; pour ce faire, quoi de mieux que le rire ? Fin 2009 : après la crise économique, on s'aperçoit que ces textes n'ont pas vieilli. A la fin du spectacle de **Francescu**, on se retrouve immanquablement au début, avec une remarque - cette fameuse répétition mot à mot d'une formule parfaitement ciselée et censée tout dire de la philosophie d'une situation - que l'on croit se faire à soi-même, pleine de naïveté mais technique et qui sera adaptée par la suite au cinéma français, à toutes les époques. Il faut croire que cela vient de plus loin encore dans l'histoire de notre culture !



## Rendez-vous avec un acteur qui est un grand personnage

**Francescu Raffaelli** maîtrise parfaitement son texte, et plus encore le jeu avec une interprétation sans faille et une exigence telle que l'auteur s'identifie totalement à un personnage monolithique, typé, mais de tout temps. Bien plus qu'un exercice, cette prestation, une fois de plus chez lui à **Bastia**, marque un nouveau départ pour l'artiste. Il fallait sans doute une joie bien partagée, une émotion qui donnait au texte plus de force et de caractère. Merci.

Cette pièce sera sans doute enrichie et augmentée pour les prochaines rencontres à **Marseille**, **Nevers**, **Bourges** ou **Auxerre** : une tournée pleine de promesses et d'avenir. C'est ce qu'il faut espérer, en tout cas. Puis, ce sera, en début d'année, une représentation - peut-être une première - dans la salle de spectacle de **Sisco**, à la livraison toute fraîche. En tous les cas, le 7 janvier, c'est au **Théâtre de Furiani** que l'expérience sera renouvelée. Par ailleurs, sont en route des rencontres dans toute la **Corse** en 2010. Le **Théâtre du vaudeville** mérite d'être connu ici aussi, et pas seulement à **Paris**.

On n'en restera pas là, surtout après une longue et solide formation qui a vu **Francescu** jouer **Shakespeare** («**Le Songe d'une nuit d'été**» en français et en anglais), «**Les Métamorphoses**» d'**Ovide**, **Molière** avec, inévitablement, «**L'Ecole des Femmes**» et «**l'Avare**», **Beaumarchais**, et même **Nathalie Sarraute** («**Elle est là ...**», sa première pièce) ainsi que, l'an dernier, on s'en souvient, «**Le Prophète**», de **Khalil Gibran**.

**Francescu** a grimpé sur les planches à 12 ans et cela fait 21 ans qu'il les parcourt en tous sens, sans fatigue ni défaillance. Tout est parti de l'**Ecole Municipale d'Art Dramatique de Bastia**, à peine née, et force est de constater que cela porte ses fruits. C'est ensuite **Paris**, au **Cours Florent**, puis à l'**Ecole Charles Dulin**. Chaque jour, il faut faire preuve de beaucoup de caractère, de concentration, de ce courage inséparable de l'artiste lui-même, obstiné, envers et contre tout. Il n'y a pas que les textes de **San'Angelo** qui ont le brillant de l'esprit comique de **Feydeau**, il y a une étoile qu'on aimerait voir scintiller elle aussi. On le comprend, l'enjeu est de taille. Il est à la mesure du personnage. C'est notre souhait pour **Francescu**, le créateur des **Productions du Théâtre du Partage**. Et là, bravo !

## LECCI : Soirée musique à la brasserie de l'hôtel de ville

Dans le cadre de ses soirées musicales hivernales, la brasserie de l'hôtel de ville propose des repas dans une ambiance musicale agréable. Les dates des soirées vous seront communiquées sur demande par téléphone au **04 95 22 34 96**.



## Et Astro club

L'astro-club de Lecci propose des séances d'initiation à l'astronomie quand le ciel n'est pas nuageux et qu'il n'y a pas pleine lune. Au programme : la découverte de la voûte céleste avec les planètes du système solaire comme Mars ou Jupiter, ses constellations et ses amas d'étoiles. Le club a installé son observatoire au camping U Mulinacciu, Pont de l'Oso, sur la commune de Lecci. Plus de renseignements aux numéros suivants : **04 95 70 44 83, 04 95 70 48 00** ou **04 95 71 41 82**.



## PARATELLA-OLMETO : Ateliers de lecture

Le mercredi après-midi de 15 heures 30 à 16 heures 45, les enfants du CP au CM1 peuvent assister à des ateliers de lecture, hors vacances scolaires. Tous les jours du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures à la Résidence Mare et Piana, rue Casanova d'Aracciani. Tel : **04 95 76 23 64**.

## Et Chant Gospel

Altri Voce a repris ses répétitions. Pour tous renseignements, contactez le **06 11 10 44 59** ou communiquez vos coordonnées sur l'adresse email suivante : [altrivoce20170@orange.fr](mailto:altrivoce20170@orange.fr)



## CARDO : Enquête sur la santé et le handicap

L'INSEE effectue jusqu'au 19 décembre une enquête sur la santé et le handicap. Le but de cette étude est de mieux cerner les difficultés rencontrées par les personnes malades ou en situation de handicap dans leur vie quotidienne. Les données collectées auront pour dessein de mieux cibler les politiques publiques. C'est pour cette raison que cette enquête bénéficie du soutien des associations nationales de personnes en situation de handicap.

Un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec quelques foyers en Corse et sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

## SANTA MARIA-POGGIO : Collecte des encombrants

La municipalité de Santa Maria-Poggio vous rappelle que sur la commune les objets encombrants seront collectés chaque dernier vendredi du mois. Les personnes souhaitant bénéficier de ce service sont priées de contacter le secrétariat de la mairie au **04 95 38 50 44**. Pour le bien de tous, les «monstres ménagers» ne doivent jamais être déposés près des conteneurs d'ordures du village puisqu'ils seront collectés directement par les agents auprès des particuliers.

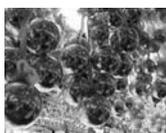


## SARI D'ORCINO : Modernisation du bureau de Poste

En vue d'améliorer les conditions d'accueil des usagers et de la clientèle, le bureau de Poste de Sari D'Orcino sera fermé au public pour travaux jusqu'au samedi 21 novembre. La remise des instances s'est tout de même déroulée du lundi au samedi de 10 heures à 11 heures et le courrier a été distribué comme d'habitude. Le cadre du bureau de Poste se verra rénové et sera par conséquent plus convivial : il pourra accueillir les clients dès le lundi 23 novembre.

## GALERIA : Marché de Noël

Le foyer rural du Falasorma met en place un marché de Noël le dimanche 13 décembre. Les exposants, artistes ou artisans qui souhaitent y participer et obtenir un stand doivent contacter Françoise au **06 75 07 28 08**. Les emplacements seront gratuits et les tables et les chaises seront fournies.



## SANT'ANDREA DI BOZIO : Repas de fête

C'est un repas festif composé de fasgioli et de beignets au brocciu que pourront partager les amateurs de bonne chair, à la mairie le 29 novembre à midi.



La participation est fixée à 15 euros par personne. Les inscriptions se prennent directement à la mairie les jeudis après-midi de 13 heures 30 à 17 heures jusqu'au 26 novembre, derniers délais. Contact : **04 95 48 68 73**.

## CORBARA : Messe et repas de la confrérie San Antone-Abbate

Le dimanche 29 novembre, les confrères de San Antone-Abbate organisent une messe à 10 heures 30. Un repas suivra sur la place de l'église, il sera réclaté 15 euros de participation par personne; demi-tarif pour les enfants. Il faudra réserver avant le 23 novembre au **04 95 60 26 80** ou au **06 81 40 78 11**. Une buvette sera également organisée pour les participants. Les bénéfices de cette journée seront reversés à la confrérie.



## LUMIO : Recherche de documents

Avec pour objectif la parution du tome 2 de Lumiu Tandu, le cercle d'études et de recherche historique de Lumiu recherche des documents et des photographies concernant le village, pour la période allant de 1900 à 1960, voire antérieurs à ces années. Une permanence sera assurée de 15 heures à 17 heures tous les lundis dans la salle A Rimessa. Renseignements au **04 95 60 78 34**.



## VESCOVATO : Enquête publique sur les eaux pluviales

Jusqu'au mercredi 25 novembre, une enquête publique relative à la création de fossés pluviaux sur le territoire de Campore à Arena vous permet de vous exprimer auprès du commissaire enquêteur. Ce dernier tiendra une permanence le mercredi 25 novembre, de 14 à 17 heures à la salle du conseil municipal au village. Le dossier d'enquête est consultable en mairie jusqu'à la date de la fin de l'enquête, le 25 novembre.



POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À [PAESI@LIVE.FR](mailto:PAESI@LIVE.FR)

# Opération «Boîte à piles 2009»

## Lancement à l'école primaire de Vescovatu

*L'opération «Boîte à piles» lancée en octobre 2008 avait pour objectif de faire remonter la Corse parmi les premières régions de France en matière de collecte de piles usagées, puisqu'elle se trouvait alors à la 22<sup>e</sup> place sur les 24 régions françaises. L'enjeu environnemental a également guidé la mise en place de cette action car il apparaissait fondamental que les piles, au poids plume mais au pouvoir toxique important, soient extraites du flux des ordures ménagères en rejoignant un processus de recyclage adapté.*



Lors du lancement officiel à l'école primaire d'Arena Vescovatu

Sensible à cet engagement, le **Syvadec** a donc décidé de renouveler l'expérience auprès de toutes les écoles corse et de procéder au lancement officiel au sein même de l'école primaire d'**Arena**. Ce qui a valu le déplacement sur place du directeur du syndicat **Guillaume Le Corre** et de **M. Janel**, inspecteur primaire de la circonscription de **Cervioni**. Ils ont été accueillis par **José Giansily**, président de la **Communauté de Communes de la Casinca**, **Philippe Frassetto**, directeur de l'école et **Corinne Albertini**, enseignante, entourés des jeunes éco-citoyens casinçais, qui en matière de protection de l'environnement en connaissent un rayon. Il faut dire que la **Communauté de Communes de la Casinca** multiplie les actions en faveur de l'éducation éco-citoyenne de ses administrés, petits et grands. Concernant la collecte des piles, elle a généralisé l'exercice sur son territoire dès juin 2008 en installant des boîtes à piles dans la plupart des commerces, bureaux de poste, mairies, permettant de collecter 215 kg de piles.

C'est dans ce contexte que l'opération «**boîte à piles**» a été mise en place sur l'ensemble du territoire, incitant le **SYVADEC** à signer un contrat avec **Corepile**, entreprise spécialisée dans la collecte et le traitement des piles et petits accumulateurs usagés.

Cette opération met à disposition des mairies, écoles, commerces et **bureaux de Poste** plus de 700 boîtes de collecte. Une vingtaine de sites ont même été équipés de fûts pour accueillir les piles collectées et permettre leur envoi vers les filières de recyclage sur le continent. La première année de ce dispositif a permis de collecter seize tonnes de piles, significatives du succès des objectifs du **SYVADEC**. Pour 2009, on espère

atteindre les 20 tonnes de piles acheminées vers le recyclage.

## Lancement de la campagne à Vescovatu

Voilà quelques jours, le **SYVADEC** procédait au lancement officiel de la nouvelle opération «*Collectons les piles dans les écoles*». En 2008, l'école primaire d'**Arena Vescovatu** avait pris l'initiative de mobiliser les élèves autour de la thématique des piles, inscrivant l'établissement scolaire casinçais comme précurseur dans le domaine.

mairies, permettant de collecter 215 kg de piles.

C'est donc parti pour l'opération 2009 en partenariat avec **Corepile**, l'**ADEME** et l'**OEC**.

Elle concerne 60 établissements, soit plus de 6000 élèves dont la mobilisation va permettre de collecter un maximum de piles usagées. Cette opération prendra fin le 8 décembre. Les quatre écoles lauréates se verront remettre des lots relatifs à cette thématique.

Le respect de l'environnement, la bonne marche du tri sélectif, c'est l'affaire de tous. Les enfants restent de parfaits ambassadeurs en la matière.

# AG de l'Union des Ports de Plaisance

*L'assemblée générale de l'Union des Ports de Plaisance Corses s'est tenue en Costa Verde, dans les locaux de la mairie de Santa Maria Poghju, installés sur le port même du port de plaisance de Taverna. L'occasion pour le tout jeune maire Fanfan Mela d'accueillir cette réunion annuelle importante pour l'avenir des ports de plaisance insulaires.*

Le président **Jean Toma**, maire de **Sari-Solinzara**, a présidé les travaux et les débats de cette journée, entouré de **Charly Ciarvetti**, trésorier et deuxième adjoint au maire d'**Ajaccio** et **M. Sorba**, premier adjoint au maire de **Bonifaziu** et secrétaire de l'union qui regroupe dix-neuf ports de plaisance de Corse. Des travaux qui ont mis en exergue la volonté de l'Union d'agir en faveur du développement durable, notamment par une action collective qui mette en synergie tous les acteurs. Action menée en partenariat avec la **Collectivité Territoriale** et l'**ADEC**



*C'est sur le port de Taverna, invitée de la municipalité de Santa Maria Poghju, que l'UPPC a tenu son assemblée générale*

et qui concerne la mise en réseau des ports et la création d'un site internet commun.

Par ailleurs, le président a rappelé l'importance du projet de dimension européenne **Odyssea** : «*Par ce programme, les communes portuaires mises en réseau le long d'un itinéraire maritime deviennent la vitrine de l'offre touristique de leur territoire. Se dessinent ainsi de nouveaux territoires de projet qui iront de la mer vers l'arrière-pays en passant par les cités maritimes.*

*Le territoire se définit par une identité propre reconnue et valorisée par les acteurs locaux. Le porteur de projet du territoire est la commune portuaire en relation avec la capitainerie et l'Office de Tourisme. L'objectif économique visé est le renvoi vers l'arrière-pays des clientèles touristiques établies à 45% sur le littoral. Odyssea a pour objectif de devenir*

*un référentiel national et une marque de qualité pour les cités maritimes. Pour devenir «Cité Odyssea», il faudra respecter un cahier des charges rédigé au niveau national et validé au niveau européen. Ce cahier des charges définissant la marque Odyssea comprendra différents critères qui permettront la mise en valeur de comptoirs culturels, véritables vitrines multimédia du territoire, et de structurer l'offre selon quatre escales thématiques (nautique, art de vivre, culture et patrimoine, nature paysage) dans le respect du développement durable, de l'environnement et d'un tourisme raisonné et soutenable ».*

Cette assemblée générale a également annoncé le programme de promotion de l'**Uppc** qui sera présente au **Salon Nautique 2009 à Paris** du 4 au 13 décembre prochains, à **Dusseldorf** au mois de janvier 2010. Il s'agira de promouvoir les ports de plaisance en ciblant l'avant et après-saison.

## EN BREF

### **Piedicroce : chien trouvé**

Il a été trouvé, à **Piedicroce**, un chien croisé **Border Collie** noir et blanc portant un collier en cuir. Plus de renseignements au **04.95.35.81.86**.

### **Moriani-Plage : AG du Tennis Club**

L'assemblée générale du **Tennis Club de la Costa Verde** se tiendra le samedi 21 novembre à 18 heures au club house à **Moriani-Plage**.

**A l'ordre du jour** : rapport moral sportif et financier, modification des statuts, et questions diverses. La présence de tous est souhaitée.

### **Cervioni : braderie du Secours Catholique**

Une grande braderie sera organisée à **Cervioni** le dimanche 6 décembre au profit du **Secours Catholique** de la commune. Elle aura lieu à l'hôtel Saint Alexandre à partir de 10 heures.

### **Folelli : concours de rami**

Le bar PMU **U Fium'Altu** à **Folelli** organise un concours de rami le samedi 21 novembre à partir de 16 heures, doté de 1600 euros de prix (700 au gagnant, 350 au deuxième, 250 au troisième, et 100 aux quatrième, cinquième et sixième). Mise fixée à 20 euros (deux rachats possibles au même tarif). Inscriptions sur place à partir de 15 heures. Renseignements au **06.24.24.14.20**.

31

**Maître Patrick FOUQUET**

Notaire associé à Ville de Pietrabugno (Haute-Corse), Toga - Immeuble "Le Napoléon"

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte reçu par Maître Patrick Fouquet, notaire à Ville de Pietrabugno, le 5 novembre 2009, enregistré à Bastia RP le 12 novembre 2009. Il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :  
**Dénomination** : AJB  
**Siège** : Bastia (20200), 7, Avenue Maréchal Sébastiani  
**Durée** : 99 années  
**Objet** : L'acquisition, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;  
- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en faire la réalisation.  
- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à ces objets et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.  
- Exceptionnellement, l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.

Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société  
**Capital** : Mille euros  
Apports en numéraire  
**Gérant** : Mademoiselle Isabelle Scarnapico, demeurant, à Bastia (20200), 7, Avenue Maréchal Sébastiani.  
**Immatriculation** : Au RCS de Bastia

Pour avis et mention,  
Me Patrick FOUQUET, Notaire.

01

**AVIS DE CONSTITUTION**

**Forme** : Société Civile Immobilière  
**Dénomination** : "MADONAVET"  
**Capital** : 400,00 euros  
**Siège** : Lotissement du Moulin à Vent, l'Île-Rousse (20220)

**Objet** : L'acquisition de locaux commerciaux ainsi que d'appartements sis à CALVI et en France plus généralement, et éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange, ou apport en société, et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

**Durée** : Quatre vingt dix neuf ans, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

**Apports** : Les associés n'ont fait que des apports en numéraire :  
A savoir la somme de 400,00 euros. Ladite somme a été déposé auprès de l'Agence Bancaire du Crédit Agricole à Calvi

**Gérance** : Monsieur Chauvy Jocelyn Jean Noël, né le 27 juillet 1958 à Borée (07, marié sous le régime de la communauté légale, avec Mlle Marie Noëlle, née le 1er janvier 1962 à l'Île-Rousse (2B), demeurant le Village, Lenza al Asino, à l'Île-Rousse, 20220, Haute-Corse, est nommé premier gérant. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

06

**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : SCI  
**Dénomination** : PAJ  
**Siège** : 23, rue du Général Carbuccia, 20200 Bastia  
**Objet** : L'acquisition de biens immobiliers ; l'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur, l'exploitation, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, bâtis ou non bâtis.  
**Durée** : 50 années  
**Capital** : 1000 euros  
**Apports en numéraire** : 1000 euros  
**Gérance** : M. André Luccioni, résidant au 23, rue du Général Carbuccia, 20200 Bastia  
**Cession de parts** : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant  
**Immatriculation** : Au RCS Bastia

Pour avis,

34

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé à Fozzano, en date du 15 octobre 2009, enregistré à Sartène, le 22 octobre 2009, bordereau n°2009/380, case n°2, il a été constitué une Société aux caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société à Responsabilité Limitée  
**Dénomination** : RADE  
**Siège** : Piazza Nova, 20143 Fozzano  
**Objet** : Salon de coiffure, d'esthétique et de mode  
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS  
**Capital** : 1500 euros, composé de 15 parts sociales de 100 euros chacune  
**Gérance** : M. Wenger Raphaël, demeurant à Fozzano (Corse du Sud), Piazza Nova  
**Gérant** : Nommé pour une durée indéterminée  
**Immatriculation** : Au RCS Ajaccio

Pour avis,

46

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à San Lorenzo, du 6 novembre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société à Responsabilité Limitée  
**Dénomination** : P.O.M  
**Siège** : San Lorenzo (Corse), Lieu-dit Tribbiu  
**Objet** : La prise de toutes participations en France ou à l'étranger dans toutes entreprises ou sociétés quel qu'en soit la nature juridique et l'activité, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apports ou autrement ;  
- La gestion du portefeuille de valeurs mobilières, résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat, de vente, d'échanges et de souscription de valeurs mobilières  
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS  
**Capital** : 1500 euros  
**Gérance** : Monsieur Pierre-Olivier Moracchini, demeurant à Calvi (Corse), Lieu-dit U Carubellu, Rte de Pietramaggiore  
**Immatriculation** : Au RCS de Bastia

Pour avis, le représentant légal

11

**CASELLA**

Société civile Immobilière au capital de 1.000 euros  
**Siège social** : Lieu-dit Vignale - 20233 SISCO

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à 21 octobre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
**Dénomination sociale** : CASELLA,  
**Forme sociale** : Société Civile Immobilière  
**Siège social** : Lieu-dit Vignale, 20233 SISCO  
**Objet social** : - l'édification d'une construction au Hameau de Casella - 20233 SISCO, parcelle n°1341, à but locatif ou gîtes locatifs et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société, - et d'une manière générale, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement aux immeubles pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société ;  
**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,  
**Capital social** : 1.000 euros,  
**Gérance** : Madame Céline TOZZA-LUCAS, demeurant 2 rue Victor Hugo, 92400 COURBEVOIE,  
**Immatriculation de la Société** : Au Registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

La Gérance,

45

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ventiseri, du 15 novembre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
**Forme** : Société Civile Immobilière  
**Dénomination** : SCI L'ALIVELA  
**Siège** : Ventiseri (20240 Corse), Agavezza  
**Objet** : La propriété de tous droits et biens immobiliers acquis ou reçus en apport par la société, la gestion et l'exploitation de ces droits ou biens, sous forme de location ou autre, leur mise à disposition gratuite ou non au profit d'un associé ou de sa famille.

Et plus généralement toutes opérations quelconques de caractère financier, mobilier ou immobilier, se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

**Capital** : 2000 euros  
- Montant des apports en numéraire : 2000 euros

**Gérance** : Vincent Simonpoli, demeurant à Ventiseri (Corse), Lieu-dit Agavezza

**Agrément des cessions** : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ; Elles ne peuvent être cédées à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales  
**Immatriculation** : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis, le gérant.

37

**Société Civile Immobilière SCI NETINU**

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte sous seing privé en date du 02/11/2009, enregistré à Bastia le 16/11/2009, Il a été constitué une Société Civile Immobilière suivant les caractéristiques :

**Dénomination** : NETINU  
**Forme** : Société Civile Immobilière.  
**Capital** : 600,00 euros.  
**Siège Social** : Sovertello, Moriani Plage, 20230 SAN NICOLAO.  
**Objet** : Acquisition, construction et propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial et industriel,  
La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail location ou autrement de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés dont elle aura la propriété ou la jouissance,  
La prise de tous intérêts et participation dans toutes sociétés,  
Et plus généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou susceptible d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale.  
**Durée** : 99 ans.  
**Gérant** : CHERICI Philippe, demeurant Sovertello, Moriani plage, 20230 San Nicolao.  
**Immatriculation** : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia, Haute Corse.

Pour avis, le gérant.

55

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Propriano, du 10 novembre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
**Dénomination** : LA GELATERIA DE LA MARINE  
**Forme** : Société à Responsabilité Limitée  
**Siège** : 7, Avenue Napoléon III, 20110 Propriano  
**Objet** : La fabrication et la vente de glaces à consommer sur place et à emporter

**Durée de la société** : 99 ans  
**Capital** : 5000 euros

**Gérance** : Melle Audrey Trebor, demeurant à Propriano, (20110).  
**Immatriculation de la société** : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

La gérance,

57

**AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE**

Suivant acte SSP en date à Prunelli di Fiumorbo, en date du 12 novembre 2009, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :  
**Dénomination** : CORSABRIS.

**Forme** : S.A.R.L.  
**Capital social** : 1000 euros (mille euro).  
**Siège social** : Casamozza - 20243 PRUNELLI DI FIUMORBU.

**Durée** : 99 ans.  
**Objet social** : La fabrication, la vente et l'installation de matériaux de piscine.  
**Gérant** : Melle VINAGRE Ana demeurant à Lieu dit « Dirudu », 20221 Cervione  
**Immatriculation** : Au RCS de Bastia.

# CONSEIL GENERAL

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général  
Direction des achats publics  
rue capitaine Livrelli (1er étage)  
BP 414 - 20183 AJACCIO cedex  
Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56  
mèl : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr  
web : <http://www.cg-corsedusud.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs  
**Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :** Services généraux des administrations publiques ;

L'avis implique un marché public

**Objet :** CANTON de ZICAVO R.D.28 travaux d'aménagement et de sécurité

**Référence acheteur :** 2009-102

**Nature du marché :** Travaux

**Type de Marché :** Execution

**Procédure :** Procédure adaptée

**Classification CPV :**

**Principale :** 45220000 - Ouvrages d'art et de génie civil

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :** NON

**Forme du marché :** Marché unique

**Quantité/étendue :** Travaux de terrassement (45 m<sup>3</sup> de déblais) d'enrochement (210 m<sup>3</sup>) de bordures (50 m de T2) d'hydraulique (1320 m de fossé béton) et de chaussée (90 m<sup>3</sup> de galette béton)

Conditions relatives au contrat

**Cautionnement :** Versement de l'avance conditionné à la constitution d'une garantie à première demande, ou d'une caution personnelle et solidaire

**Financement :**

- Financement sur les fonds propres de la collectivité

- Délai global de paiement de 40 jours ;

- Prix fermes et actualisables

**Forme juridique :**

- Groupement solidaire

### Conditions de participation

**Critères de sélection des candidatures :**

- garanties techniques et financières suffisantes ;

- candidatures recevables en application de l'article 43 du code des marchés publics. Pour justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières, seront présentés, dûment complétés, les 2 documents produits dans le dossier de consultation (DCE) par la collectivité, à savoir la lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants «DC 4», et la déclaration du candidat «DC5».

**Procédure**

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

50 % : Valeur technique

40 % : Prix des prestations

10 % : délais

**Dossier à retirer :**

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

Pôle Infrastructures de Communication

8 cours Général Leclerc

3ème étage - BP 414 - 20183 AJACCIO CEDEX

Tél : 04 95 29 15 35 - Fax : 04 95 21 75 55

mèl : marches.dic@cg-corsedusud.fr

web : <http://www.cg-corsedusud.fr>

**Remise des offres :** 30/11/09 à 15h00 au plus tard.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

**Validité des offres :** 180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

**Renseignements complémentaires :**

**Conditions et mode de paiement pour obtenir le dossier de consultation auprès du correspondant :** Le dossier est remis gratuitement à chaque candidat en faisant la demande par tout mode de sa convenance (par téléphone, télécopie, courrier, retrait sur place).

Il est intégralement téléchargeable sur le site internet mentionné en amont.

**Conditions de remise des offres ou des candidatures auprès du correspondant :**

Par tout moyen (voie électronique autorisée) permettant de déterminer de façon certaine la date de leur réception et de garantir leur confidentialité.

**Instance chargée des procédures de recours :**

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA

Villa Montépiano - 20407 Bastia - Cedex

Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55

mèl : greffe.ta-bastia@juradm.fr,

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :** recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision attaquée ; Référé pré-contractuel : possible depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché.

**Envoi à la publication le :** 12/11/2009

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://www.cg-corsedusud.fr>

08

## AVIS DE MARCHÉ

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** SIVOM du CAVO.

**Correspondant :** M. le président, mairie annexe

20144 Sainte Lucie-de-Porto Vecchio

Tél. : 04-95-71-40-16, télécopieur : 04-95-71-49-18

courriel : [sivomducavu@orange.fr](mailto:sivomducavu@orange.fr).

**Objet du marché :** réseau d'assainissement eaux usées - commune de Lecci : Extension du réseau au lieu-dit " Mora dell Onda " : 1ère partie : Réseau principal.

**Caractéristiques principales :**

ouverture de piste pour bardage des tuyaux : 1440 ml

Canalisation PVC Cr8, à joints caoutchouc diam. 200 mm y compris génie civil de pose : 2510 ml

Canalisation Pression 16 bars, à joints caoutchouc diam. 90 mm y compris pièces spéciales et génie civil de pose : 460 ml

Regard béton coffré dosé à 300 kg section 0.60x0.60 à 0.85x0.85 m y compris trappe de visite en fonte : 18 u

Regard préfabriqué en polyéthylène diamètre 600 mm y compris trappe de visite en fonte : 40 u

Matériaux d'apport terre fine ou tuf, sable de rivière ou de carrière, remblai pierreux, tout venant 0/20 et terre végétale : 1 250 m<sup>3</sup>

Réfection de revêtement de sol de type en enrobé à chaud, bicouche, tricouche, dalle béton armé : 520 m<sup>2</sup>

Construction de poste de relevage des eaux usées : 1u

Divers prestations connexes

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 4 mois à compter de la notification du marché.

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Type de procédure :** procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres :** 4 décembre 2009, à 12 heures.

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Autres renseignements :**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** MPA/CAVO - 09/06.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 12 novembre 2009.

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :** Cabinet Blasini.

11, bis avenue Jean Zuccarelli, 20200 Bastia

tél. : 04-95-31-16-27, télécopieur : 04-95-32-29-23

courriel : [contact@cabinet-blasini.fr](mailto:contact@cabinet-blasini.fr).

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :** Auprès du maître d'ouvrage figurant au paragraphe 1 ci-dessus.

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :**

BUREAU 20. - Villa Carbuccia - lupino, 20600 Bastia

Tél. : 04-95-33-40-50, télécopieur : 04-95-33-19-46.

Le Président,  
ROCCA-SERRA S.M.

42

Département de la Corse du Sud

## COMMUNE DE GROSSETO PRUGNA

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

## ERRATUM

**Nom et adresse de la personne publique :** Commune de GROSSETO PRUGNA  
BP 93 - Mairie annexe de Porticcio - 20166 Porticcio.

**Mode de passation :** Article 28 du nouveau code des marchés publics.

**Objet du marché :** illuminations de fin d'année 2009.

**Lot n°1 :** Vente et (ou) location de matériel électrique de décoration et d'illumination

Modifications des quantités du présent lot

**Lot n°2 :** Electricité Pose et Dépose.

**Critères de jugement :** offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du prix, de la qualité des prestations, des délais imposés, et de l'esthétique.

Pièces contractuelles : Le dossier est composé des pièces suivantes : Généralités, C.C.A.P, C.C.T.P, R.C, A.E, D.P.G.F. Les dossiers sont disponibles à l'adresse suivante : Mairie annexe de Porticcio - BP 93 - 20166 PORTICCIO

**Date d'envoi à la publication :** Mercredi 4 Novembre 2009

**Date limite de réception des offres :** Vendredi 04 Décembre 2009 à 12h00

**Renseignements :** Services Techniques - Mairie annexe de Porticcio, 20166 Porticcio - Tél : 04 95 25 29 29 - Fax : 04 95 25 06 21 - Email : [mairie-de-porticcio@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-porticcio@wanadoo.fr)  
Mme Catherine RONCERAY - Tel : 06.42.42.46.93

Le maire.

58

## MAIRIE DE SAMPOLO

# AVIS D'ATTRIBUTION MARCHÉ DE TRAVAUX

Commune de SAMPOLO - 20 134 SAMPOLO

**Objet :** Maçonnerie de murs et clôtures « à panneaux rigides et en fer »

**Date d'attribution :** 30 Octobre 2009

Marché n° 4-2009 - ETP BARTOLI Sébastien - Maçonnerie générale - 20134 PAL-NECA - Montant : 24 241.00 euros HT

**SARL LA VITA E BELLA**

Aux termes d'un acte sous seing privé du 26 octobre 2009, Mme Gallo Antonietta Veuve Salzano, a cédé ses parts sociales à Mme Salzano Gianfranca, 33, Via Falcone, 57014 Livourne (Italie). La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix de 3811,22 euros (trois mille huit cent onze euros et 22 centimes).

Suite à la cession de parts sociales aux termes d'une délibération en date du 26 octobre 2009, l'assemblée générale extraordinaire a nommé :

Mme Salzano Gianfranca, 33, Via Falcone, 57014 Livourne, (Italie), en qualité de gérante associée pour une durée illimitée en remplacement de Mme Gallo Antonietta Veuve Salzano.

La gérance,

**"SUD COMPUTER NETWORKS"**

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée  
Au capital de 100 euros  
Siège : 249, Marina di Fiori  
20137 Porto-Vecchio  
RCS Ajaccio : B/480 239 698

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 31 octobre 2009, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, pris acte de la fin de son mandat de liquidateur le déchargeant de sa gestion puis a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,  
Le liquidateur.

"Monsieur Scrive Stéphane Alain Louis, retraité, né à Leysin (Suisse), le 15 décembre 1934 et Mme David Marie-Gaëlle, Marguerite, son épouse, née à Alger (Algérie), le 05 décembre 1944, demeurant ensemble à Ajaccio (20000), 6, Résidence du Parc Belvédère, mariés à la Mairie de La Madeleine (59110), le 29 septembre 1967, initialement sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Goetghebeur Jean-Marie, notaire à Roubaix, le 25 septembre 1967, envisagent de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant.

L'acte sera reçu par Maître Anne Dutriez-Devos, notaire à Hazebrouck, (59190). Les oppositions seront reçues en l'Etude de Maître Anne Dutriez-Devos, Notaire à Hazebrouck, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal. Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code Civil, Maître Anne Dutriez-Devos.

**SARL ESPACE PISCINES**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 4000 euros  
Siège : Lieu-dit Canale  
RN 193 - 20600 Furiani  
RCS Bastia : B 502 921 984

Aux termes du procès-verbal du 31.10.2009, l'assemblée générale extraordinaire statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Mention sera faite au RCS : Bastia

Pour avis,  
La gérance.

**CONSEIL GENERAL****AVIS D'ATTRIBUTION****DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD**

M. le Président du Conseil Général  
Direction des achats publics  
rue capitaine Livrelli (1er étage)  
BP 414 - 20183 AJACCIO cedex  
Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56  
mèl : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr  
web : <http://www.cg-corsedusud.fr>

**Objet** : RD 201 - aménagement et liaison avec la RD 601 sur 2,4 km

**Référence acheteur** : MAPA 2009-070

**Nature du marché** : Travaux

**Procédure** : Procédure adaptée

**Classification CPV** :

**Principale** : 45220000 - Ouvrages d'art et de génie civil

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC** : NON

**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

40 % : Valeur technique  
30 % : Prix des prestations  
20 % : délais

10 % : mise en oeuvre de la protection de la santé et de la sécurité du chantier

**Instance chargée des procédures de recours** :

Tribunal Administratif de Bastia  
Villa Montépiano  
20407 Bastia - Cedex  
Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855  
greffe.ta-bastia@juradm.fr

**Remise des offres** : 28/09/2009 à 15:00 au plus tard.

**Attribution du marché** :

**Nombre d'offres reçues** : 4

**Date d'attribution** : 08/10/2009

**Marché n°** : 2009-130

SARL SUD TP  
Masorchia - 20111 CALCATOGGIO

**Montant** : 921.306,00 Euros HT

**Renseignements complémentaires** :

**Sous traitance** : oui

**Part de la sous-traitance** : Inconnue

Envoi le 12/11/2009 à la publication

Retrouvez cet avis intégral sur <http://www.cg-corsedusud.fr>

**MAIRIE D'ALERIA****AVIS D'ATTRIBUTION**

**1/ Dénomination adresse et numéro de téléphone de la collectivité qui a passé le marché** : Commune d'ALERIA - BP n°7

20270 Aléria - Tél : 04 95 57 00 73 - Fax : 04 95 57 07 74

**2/ Objet du marché** : Prestation de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'une Salle des Sport à Aléria, dans un bâtiment existant.

**3/ Mode de passation du marché** : Le présent marché sous la forme : procédure adaptée (article 28 du CMP)

**4/ Attribution du marché** :

Le marché a été attribué à Hyacinthe COSTANTINI - Architecte DPLG - RN 198 - 20240 Ghisonaccia

**5/ Date d'envoi du présent avis à la publication chargée de son insertion** :

Le 13 novembre 2009.

Le Maire,

A. FRATICELLI.

**MAIRIE D'ALERIA****AVIS D'ATTRIBUTION**

**1/ Dénomination adresse et numéro de téléphone de la collectivité qui a passé le marché** : Commune d'ALERIA - BP n°7

20270 Aléria - Tél : 04 95 57 00 73 - Fax : 04 95 57 07 74

**2/ Objet du marché** : Prestation de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'une Crèche Municipale à Aléria

**3/ Mode de passation du marché** : Le présent marché sous la forme : procédure adaptée (article 28 du CMP)

**4/ Attribution du marché** :

Le marché a été attribué à Hyacinthe COSTANTINI - Architecte DPLG - RN 198 - 20240 Ghisonaccia

**5/ Date d'envoi du présent avis à la publication chargée de son insertion** :

Le 13 novembre 2009.

Le Maire,

A. FRATICELLI.

**CHRISTINE SECONDI**

Avocat à la Cour  
15, Bd de Gaulle - 20200 Bastia  
Tél : 04 95 31 16 71  
Fax : 04 95 34 15 52

**AVIS DE REQUÊTE AUX FINS DE CHANGEMENT DE NOM**

Mme Angeline CASTEL épouse SCHIFF, née le 5 mai 1968 à Bastia, demeurant Hameau de Fusata, 20232 Vallecalle.

Agissant au nom de son enfant mineur : **Nom** : CASTEL

**Prénom** : Toussaint Paul Jean

Né le 27 novembre 1997 à Bastia.

Dépense une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer au nom patronymique de son enfant mineur celui de CASTEL GIANNELLI.

La présent publication est faite conformément à la Loi.

**CARROSSERIE DE BODICIONI**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 7622,45 euros  
Siège : Route de Mezzavia  
Bodicioni - 20000 Ajaccio  
RCS Ajaccio : 385 279 765

Aux termes d'une délibération en date du 04 novembre 2009, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Franco Sanna, et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Paul Sanna, demeurant Lotissement Aria Serena, 20167 Sarrola-Carcopino, pour une durée illimitée.

La gérance,

La location gérance consentie par Mme Giacobetti épouse Giuly Angeline à Monsieur Muraccioli Marc Toussaint, suivant acte sous seing privé en date du 30 septembre 2003, du fonds de commerce de débit de boissons, 4ème catégorie, restauration (petite restauration), situé à Cateraggio, 20270, Aléria, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro 381 760 628, a été résilié le 31 octobre 2009.

**"SUD COMPUTER NETWORKS"**

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée  
Au capital de 100 euros  
Siège : 249, Marina di Fiori  
20137 Porto-Vecchio  
RCS Ajaccio : B/480 239 698

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2009, il résulte que :

L'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2009, et sa mise en liquidation. Monsieur Pierre-Yves Bousquet, demeurant à Lieu-dit Suartello, Palavesa, route de Nota, 20137 Porto-Vecchio, accepte sa nouvelle fonction de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social : 249, Marina di Fiori, 20137 Porto-Vecchio

Pour des raisons pratiques, toute correspondance sera expédiée à l'adresse du liquidateur et tous actes et documents, relatifs à la liquidation devront y être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

**B. LEONELLI**

Avocat - 40, Boulevard Paoli - 20200 Bastia  
Tél : 04 95 31 69 67  
Télécopie : 04 95 32 79 15

**PROFACO**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 15.245 euros  
Siège : Bisinchi (20235)  
RCS Bastia : B/418 126 496

Suivant acte SSP de cession de parts de la Société PROFACO, en date à Bastia du 10 novembre 2009, enregistré à Bastia le 13 novembre 2009, bordereau 2009/1213, case n°8, Monsieur Gilbert Robert Ehret, demeurant à Lotissement Les Sables de Biguglia, (20290), Borgo, a démissionné de ses fonctions de gérant, à compter du 10 novembre 2009, Monsieur Pierre Paul Fanciello, demeurant à Bastia (20600), Logis de Montesorio, Bt. B, 20, a été nommé gérant de la société pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Ehret à compter de la même date.  
Corrélativement il a été décidé de modifier l'article 15 des statuts.

Pour unique insertion,

**SOFIRAL**

Société d'Avocats  
Résidence Mattéa - Route de la Mer  
20213 Folelli  
Tél : 04 95 59 83 11 - Fax : 04 95 59 82 71

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte sous seing privé en date du 3 novembre 2009, enregistré au SIE Bastia le 17 novembre 2009, bord. n°2009/1229, case n°1, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

**Dénomination** : A GROTTA PAESANA  
**Forme** : SARL  
**Siège** : Ferme Sainte Hélène, Alzitone, 20240 Ghisonaccia  
**Capital** : 7622,45 euros, par apports en numéraire  
**Objet** : L'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce de vente de produits alimentaires au détail, épicerie fine, produits corses, produits artisanaux, vins, alcools, souvenirs  
**Durée** : 99 ans  
**Gérance** : Mademoiselle Sophie Andreani, demeurant Chez Monsieur Jean-Claude Pocaï, Ferme Alzitone, 20240 Ghisonaccia  
**Immatriculation** : Au RCS de Bastia

**Société Civile Professionnelle d'Avocats****"MORELLI MAUREL  
SANTELLI-PINNA  
RECCHI"**

Diamant III - 2, Avenue de Paris  
20000 Ajaccio

**AVIS DE REQUÊTE A FIN  
DE CHANGEMENT DE NOM**

Présentée par Monsieur Julien GAY, né le 17 octobre 1968 à Ajaccio (Corse du Sud).

Monsieur Julien GAY, sollicite le changement de nom désirant désormais porter le nom de LECA, ainsi que le changement de nom pour ses enfants mineurs :

\* Alexandre GAY, né le 5 mai 1999 à Ajaccio,  
\* André Julie GAY, née le 26 mai 2004, à Ajaccio,  
La présente publication est faite conformément à la Loi.

Pour unique extrait,  
Fait à Ajaccio,  
Le 5 novembre 2009.

**MAIRIE DE LAVATOGGIO****AVIS D'APPEL PUBLIC  
A CANDIDATURE****1. Administration ou collectivité à l'origine du marché :  
Nom et adresse officiels de l'acheteur public :**

Mairie de LAVATOGGIO  
Village de Lavatoggio - 20225 Lavatoggio  
Tél : 04 95 61 70 70 - Fax : 04 95 61 80 55

**2. Passation du marché :**

**Mode de passation choisi** : Appel à candidature (procédure adaptée (Art.28 du CMP))

**3. Objet du marché :**

**Intitulé de l'opération** : CRÉATION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT  
Lieu-dit Vignarella - 20225 Lavatoggio

**Description sommaire des travaux :**

- Création d'un mur de soutènement selon le procédé BETOCONCEPT "LEROMUR" sous RD 71

Traitement en entreprise générale seulement.

**4. Date limite de réception des candidatures :**

**Offres à adresser au plus tard le** : Mercredi 2 décembre 2009 à 12:00

à l'adresse suivante :

Secrétariat de Mairie  
Mairie de LAVATOGGIO  
Village de Lavatoggio - 20225 Lavatoggio

Avec la mention "Appel à candidature", Création d'un mur de soutènement - "NE PAS OUVRIR".

**5. Transmission par voie électronique :**

Transmission par voie électronique : Autorisée

**6. Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :**

En application de l'article 45 du Code des Marchés Publics, le dossier comprendra :

- Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat ainsi que les pouvoirs de la personne habilitée à l'engager ;

- Une lettre présentant la candidature du candidat et l'habilitation du mandataire éventuel par ses cotraitants ;

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

- La déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir ;

- Selon l'article 46 du CMP, une déclaration sur l'honneur du candidat, dûment datée et signée, attestant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales au 31 décembre de l'année précédant le lancement de la procédure ;

- En application du 2° de l'article R.324-4 du Code du Travail, un justificatif de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce, le cas échéant (extrait Kbis, registre des métiers, etc.), et pour les personnes physiques ou morales nouvellement créées, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalité des entreprises ;

- En application du 3° de l'article R.324-4 du Code du Travail, une déclaration sur l'honneur du candidat certifiant que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.143-3, L.143-5 et L.620-3 du Code du Travail ;

- L'attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire, pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du Code du Travail ;

En application de l'article 52 du Code des Marchés Publics, le dossier comprendra les documents suivants :

- Conditions générale d'exercice ;
- Moyens techniques ;
- Références : certificat de travaux similaires ;

**7. Critères prépondérants lors de l'attribution du marché****7.1 : Critères de sélection des candidats :**

Ne seront pas admises :

- Les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 43, 44 et 47 du CMP ;

- Les candidatures qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées au paragraphe ci-dessus ;

**7.2 : Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :**

- Les candidatures qui ne présentent pas les garanties techniques et financières suffisantes ;

**8. Date d'envoi de l'avis à la publication : 17 novembre 2009****CORSE PANETIERE****DISTRIBUTION****- LES PORTES****DE LA BALAGNE**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 10.000,00 euros  
Siège : Place de l'Eglise  
20218 Pietralba  
498 206 507 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 27 août 2009, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Serge Astolfi et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Marc Antoine Astolfi, demeurant, Place de l'Eglise, 20218 Pietralba pour une durée indéterminée.

La gérance,

**SARL SEA DOO PROSHOP****VALINCO**

Au capital de 10000 euros  
Siège : Casabianca  
20112 Ste Lucie de Tallano  
RCS Ajaccio : N°B 502 324 072

Statuant par application de l'article 68 de la Loi du 24 juillet 1966 modifié par l'article 14 de la Loi N°81-1162 du 30 décembre 1981, l'assemblée générale extraordinaire des associés réunis le 22/07/09, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société malgré que l'actif soit devenu inférieur à la moitié du capital.  
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

Le représentant légal.

**B. LEONELLI**

Avocat  
40, Boulevard Paoli - 20200 Bastia  
Tél : 04 95 31 69 67  
Télécopie : 04 95 32 79 15

**VENTE DE FONDS  
DE COMMERCE**

Aux termes d'un acte SSP en date à Bastia du 10 novembre 2009, enregistré à Bastia le 13.11.2009, bordereau n°2009/1213, case n°7, la SARL "PROFACO", au capital de 15.245 euros dont le siège est à Bisinchi (20235), a cédé à la SARL "ALU GOUITTIERES 2B", dont le siège est à Borgo (20290), Les Sables de Biguglia Q250, un fonds artisanal de vente et pose de gouttières sis à Borgo, Valrose, RN 193, moyennant le prix de 49.500 euros, s'appliquant :  
- aux éléments incorporels pour la somme de 27.000 euros  
- au matériel pour la somme de 22.500 euros

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er décembre 2009.

Les oppositions seront reçues auprès de Maître B. Leonelli, Avocat à Bastia (20200), 40, Boulevard Paoli, où il a été fait à cette fin, élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour insertion,  
L'Acquéreur.

**B. LEONELLI**

Avocat  
40, Boulevard Paoli - 20200 Bastia  
Tél : 04 95 31 69 67  
Télécopie : 04 95 32 79 15

**RESILIATION AMIALE DE  
LOCATION-GERANCE**

La location gérance du fonds de commerce de crêperie, snack sis à Calvi (20260), rue Clémenceau, qui avait été consentie suivant acte SSP en date à Bastia du 30 avril 2008, par Monsieur et Mme Vitraux Thierry, demeurant à Calvi, (20260), Tramariccia, Route d'Ajaccio, à Monsieur Jean Paul Roy, demeurant, Lotissement Les Collines, Résidence Les Genets, Calvi (20260), a pris fin le 31 octobre 2009, par sa résiliation amiable résultant d'un acte SSP en date à Calvi du 4 octobre 2009.

Pour unique insertion,

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte SSP en date du 17 novembre 2009 à Corte, il a été constitué la société suivante :

**Forme** : Société par Actions Simplifiée  
**Dénomination** : ISULA TECH

**Siège** : 30 ter, cours Paoli - 20250 Corte

**Objet** : La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- La fabrication, l'exportation, l'importation ainsi que la distribution, la vente et la location de matériels utilisés dans la production, le stockage et le transport d'énergie,

- La production et la fourniture d'énergie sous ses diverses formes,

- le transport, le stockage et le recyclage des diverses énergies ainsi que des produits intervenant dans leur production,

- La mise en œuvre de ses mêmes moyens permettant d'économiser les énergies et de préserver l'environnement, ...

**Durée** : 99 ans

**Capital Social** : 10.000 Euros

**Présidence** : M. Jean-Philippe Guérin, demeurant 630, avenue de Rouargues 34980 Saint Clément de Rivière.

**Immatriculation** : Au RCS de Bastia

**SCI CASCIA DI GHJANNONE**

Société Civile Immobilière  
Au capital de 1000 euros  
Siège : 20234 Felce  
RCS Bastia : 451 641 542

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13 septembre 2009, les associés ont pris acte de la décision prise par Monsieur Stéphane Alpi de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 13 septembre 2009.

Ils ont décidé de désigner Mme Catherine Thiollier épouse Bouret, demeurant à Felce (20234), Lieu-dit Piova, pour le remplacer en qualité de gérant pour une durée indéterminée.

Pour avis,  
La gérance.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution d'une société suivant acte sous seing privé en date du 13 octobre 2009, présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : "E.P.I"

**Forme** : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

**Siège** : Mosoléo, RN 198, 20213 Folelli (Haute-Corse)

**Objet** : Tous travaux de bâtiment, travaux publics, entreprise générale du bâtiment, tous corps d'état, bureau d'études etc...

**Durée** : 99 années

**Capital** : Trois mille (3000) euros

**Gérance** : Mme Sylvie Raffalli-Paverani, demeurant Mosoléo, RN 198, 20213 Folelli (Haute-Corse)

**Immatriculation** : Au RCS de Bastia

Pour avis,

**SCI FOCE**

SCI au capital de 152,45 euros  
Siège : 18, Bd Paoli  
20200 Bastia  
RCS Bastia : 392 754 941

L'assemblée générale des associés du 12 octobre 2009, a pris acte de la démission de M. Adrien Rioni, de ses fonctions de gérance, à compter du 12 octobre 2009. Mme Caroline Querci Rioni, née Rioni, née le 1er avril 1977 à Casaglione, (Corse du Sud), demeurant 9, rue Saint Jean, 20200 Bastia, est nommée gérante, ce même jour, et assurera seule les fonctions de gérance de la société.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, le gérant.

**EMAGINART**

Société à Responsabilité Limitée  
Capital : 2000 euros  
Siège : Résidence A Piazzetta - Bât. B  
Avenue du Mont Thabor  
20090 Ajaccio (Corse du Sud)  
RCS Ajaccio : B 492 134 275

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 31 octobre 2009 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, sous régime légal.

Monsieur Eric Cucchi, jusque-là gérant, a été nommé liquidateur de la société avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social. Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, le liquidateur.

**CONSEIL GENERAL****AVIS D'APPEL PUBLIC  
A LA CONCURRENCE****DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD**

M. le Président du Conseil Général  
Direction des achats publics  
rue capitaine Livrelli (1er étage)  
BP 414  
20183 AJACCIO cedex  
Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56  
mél : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr  
web : <http://www.cg-corsedusud.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

**Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur** : Services généraux des administrations publiques;

L'avis implique un marché public

**Objet** : Caserne BACCIOCHI-Ravalement de 2 façades

**Référence acheteur** : mapa 2009-049

**Nature du marché** : Travaux

**Procédure** : Procédure adaptée

**Classification CPV** :

**Principale** : 45443000 - Travaux de façade

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC** : NON

**Forme du marché** : Marché unique

**Quantité/étendue** :

à titre indicatif, Travaux d'échafaudage (75 m<sup>2</sup>), travaux sur façade enduite (1300 m<sup>2</sup>), travaux sur façade pierres et corniches (600 m<sup>2</sup>), travaux sur pied de façade (100 m<sup>2</sup>), descentes d'eaux pluviales (120 m), volets et persiennes (250 unités).

**Conditions relatives au contrat**

**Cautionnement** :

versement de l'avance conditionné à la constitution d'une garantie à première demande, ou d'une caution personnelle et solidaire

**Financement** :

- Financement sur les fonds propres de la collectivité

- Délai global de paiement de 40 jours ;

- Prix fermes et actualisables

**Forme juridique** : solidaire

**Conditions de participation**

**Critères de sélection des candidatures** :

- garanties techniques et financières suffisantes ;

- candidatures recevables en application de l'article 43 du code des marchés publics.

Pour justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières, seront présentés, dûment complétés, les 2 documents produits dans le dossier de consultation (DCE) par la collectivité, à savoir la lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants «DC 4», et la déclaration du candidat "DC5".

Procédure

**Critères d'attribution** :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

60 % : Prix

40 % : Délai

**Dossier à retirer** :

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

service des bâtiments

1 rue Dunant - BP 414

20183 Ajaccio cedex

Tél : 04 95 29 12 29 - Fax : 04 95 29 15 44

mél : jean-baptiste.occhimini@cg-corsedusud.fr

web : <http://www.cg-corsedusud.fr>

**Remise des offres** : 28/12/09 à 15h00 au plus tard.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

**Validité des offres** : 180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

**Renseignements complémentaires**

**Date prévisionnelle de début des prestations** : février 2010

**Conditions et mode de paiement pour obtenir le dossier de consultation**

**auprès du correspondant** :

Le dossier est remis gratuitement à chaque candidat en faisant la demande par tout mode de sa convenance (par téléphone, télécopie, courrier, retrait sur place).

Il est intégralement téléchargeable sur le site internet mentionné en amont.

**Conditions de remise des offres ou des candidatures auprès du correspondant** :

Par tout moyen (voie électronique autorisée) permettant de déterminer de façon certaine la date de leur réception et de garantir leur confidentialité.

**Instance chargée des procédures de recours** :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA

Villa Montépiano, 20407 Bastia - Cedex

Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55,

mél : greffe.ta-bastia@juradm.fr.

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours** : recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision attaquée ; Référé pré-contractuel: possible depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché.

**Envoi à la publication le** : 17/11/2009

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://www.cg-corsedusud.fr>

**L'AVIRON BAYONNAIS**

Société Civile  
Au capital de 1000 euros  
Siège : Chez CORSAMAT  
ZI Baléone - Sarrola Carcopino  
20167 Mezzavia

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Mezzavia, du 2 novembre 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société Civile

**Dénomination** : L'AVIRON BAYONNAIS

**Siège** : Chez CORSAMAT, ZI Baléone, Sarrola-Carcopino, 20167 Mezzavia

**Objet** : L'acquisition dans un ensemble immobilier en copropriété, des lots n°33, 37, 49, 58, cadastrés sous le n°199 et 200, section CN, sis à Ajaccio, Route des Sanguinaires, Lieu-dit Barbicaj, Résidence Les Cyclamens, Bât. B, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

**Durée de la société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

**Capital** : 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

**Gérance** : Monsieur Pascal Constantini, demeurant, 2, Place de Gaulle, Diamant II, 20000 Ajaccio

**Clauses relatives aux cessions de parts** : Dispense d'agrément pour les associés, conjoints d'associés, ascendants et descendants du cédant, agrément accordé par le gérant

**Immatriculation de la société** : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

La gérance,

**MAITRAD**

SARL au capital de 8000 euros  
Siège : Imm. Orazzi - Bât. D  
Rue du Soleil Levant - 20090 Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 9 novembre 2009, l'assemblée générale a décidé de changer le siège social de la société et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

\* **Ancienne mention** : Route du Vazzio, 20090 Ajaccio

\* **Nouvelle mention** : Imm. Orazzi, Bât. D, rue du Soleil Levant, 20090 Ajaccio

Le reste de l'article demeure inchangé.

La gérance,

**GREFFE DU TRIBUNAL  
DE GRANDE INSTANCE  
DE BASTIA****JUGEMENT ARRÊTANT UN  
PLAN DE REDRESSEMENT  
JUDICIAIRE**

**Date** : 9 novembre 2009

Jugement arrêtant le plan de redressement judiciaire

Tribunal de Grande Instance de Bastia

**Nom** : Enaux

**Prénom** : Mathieu

**Activité** : Docteur Généraliste

**Adresse** : 7, Boulevard de Gaulle, 20200 Bastia

**Date de cessation des paiements** :

22 septembre 2008

**DECOUVREZ LE NOUVEAU SITE INTERNET DE  
L'A.J.BASTIA - Cliquez : <http://ajb.athle.org>**

**MAIRIE DE BORGGO****AVIS D'APPEL PUBLIC  
A LA CONCURRENCE****MAPA Inférieur à 20.000 €uro H.T.****ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ**

Commune de Borggo  
Centre Administratif  
Route de la gare  
20290 BORGGO  
courriel : mairie-borggo@wanadoo.fr  
Tél. 04 95 58 45 45  
Fax. 04 95 36 15 33

**OBJET DU MARCHÉ**

La présente consultation porte sur l'attribution d'un marché public de services-Présentation intellectuelle - ayant pour objet l'Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Borggo et l'accompagnement de la Maîtrise d'Œuvre dans la conduite de l'urbanisme opérationnel et le conseil en développement durable.

**TYPE DE PROCEDURE**

Procédure adaptée conformément aux dispositions des articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics.

**TYPE ET FORME DU MARCHÉ**

Marché à tranche conditionnelle.

**Tranche ferme :** Elaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Tranche conditionnelle à bons de commande : missions complémentaires de conseil, d'assistance et d'exécution à la commune en matière d'urbanisme, de développement durable et de performance environnementale.

**DUREE D'EXECUTION / DE LIVRAISON**

**Tranche ferme :** vingt (20) mois à compter de la réception par le titulaire du marché de l'ordre de service prescrivant le début d'exécution de la prestation.

Tranche conditionnelle à bons de commande : douze (12) mois, reconductible deux (2) fois.

**DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES**

Au plus tard le 11 Décembre 2009 à 16h45. A la Mairie de Borggo (Adresse susvisée).

**DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**

Le délai de validité des offres est de quatre vingt dix (90) jours à compter de l'expiration de la date limite de remise des offres soit le 11 Décembre 2009.

**MODALITES D'OBTENTION DU DCE**

Le D.C.E. sera remis gratuitement aux candidats qui en font la demande, uniquement par voie électronique - Adresse ci-dessus mentionnée.

**CRITERES DE SELECTION DES OFFRES**

- \* Valeur technique au travers du mémoire : 60%
- \* Prix de la prestation : 30%
- \* Moyens humains : 10%

**DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION**

Le 18 Novembre 2009.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Société Coopérative Agricole « **CUMA REGIONALE CORSE** »

Les membres fondateurs sont convoqués à l'assemblée générale constitutive qui aura lieu le Jeudi 03 décembre 2009 à 15H00 au Lycée agricole de SARTENE (Corse du Sud).

**Ordre du jour :** approbation des statuts et du règlement intérieur, élection des administrateurs et des commissaires aux comptes, mandat pour les engagements de la société en formation, pouvoirs pour les formalités, questions diverses.

Pour avis,  
L'un des fondateurs

**SEMAINE DE SOLIDARITE  
INTERNATIONALE**

"Le collectif des Associations de solidarité invite la population de BASTIA et des environs, le samedi 21 novembre de 14h00 à 18h00, salle polyvalente de Lupino, à visiter leurs stands.

L'objet de cette manifestation est d'informer le public sur les actions de solidarité menées tant au plan local, qu'au plan international.

Un débat aura lieu après la projection, à 15h00 du film "Le Piège", sur les migrants d'Afrique.

Le Collectif des Associations comprend : ATTAC - IDEE - Action Contre la Faim - A Fratellanza - Le CCFD - Corse Malte".

**Me Marie-Paule  
DIONISI-NAUDIN**

Avocat  
Spécialiste en Droit Fiscal  
32, Bd Paoli, 20200 Bastia

Tél : 04 95 37 64 79 - Fax : 04 95 38 54 71

Par AGE en date du 10 novembre 2009, les associés de la Société DECOR DIFUSION, SARL au capital de 66.162,87 euros, dont le siège est Lieu-dit Puretti, RN 193, 20600 Bastia (RCS Bastia 349 505 321), ont décidé de nommer Monsieur Georges Carbuccia, demeurant Lieu-dit Grotta Muratta, 20222 Erbalunga, en qualité de co-gérant pour une durée indéterminée à compter rétroactivement du 1er novembre 2009. Mention sera faite au RCS de Bastia.

**EXTRAIT DES MINUTES DU  
GREFFE DU TRIBUNAL DE  
COMMERCE D'AJACCIO**

Chef-Lieu de la Région Corse  
et du Département de la Corse du Sud

Par jugement en date du 09/11/2009, le Tribunal de Commerce d'Ajaccio, a prononcé l'Adoption du plan de redressement - L631-19 et L626-1 et L626-9, de : CHRISANCO SARL (SARL)

ZI Poretta - 20137 Porto-Vecchio

**Enseigne :** Garage Citroën

**RCS Ajaccio :** B 410 616 528 - 97 B 11

**Activité :** Achat, vente, réparation véhicules automobiles

**Date de cessation des paiements maintenue :** Au 26/08/2006

**Juge commissaire :**

Jean Luc Rolland

**Juge commissaire suppléant :**

Louis Lunardi

**Commissaire à l'exécution du plan :**  
Me Baronnie Gilles, 14, rue du Viaduc,  
94130 Nogent Sur Marne.

Ajaccio le 09/11/2009,  
Le Greffier.

**BALAGNE AVENTURE**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1000 euros  
Siège : Avenue Gérard Marche  
20260 Calvi (Corse)  
500 491 725 RCS Bastia

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2009, il résulte que :

- Les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

- L'inscription modificative sera portée au RCS de Bastia.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,  
Le représentant légal.

**GPMAC****AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte sous seing privé du 9 novembre 2009, il a été constitué la Société Civile suivante :

**Dénomination :** GPMAC

**Siège :** 18 Cours Napoléon 20000 Ajaccio.

**Durée :** 99 ans

**Objet :** La propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou tout autre forme d'un immeuble que la société se propose d'acquérir.

**Capital social :** 100,00 euros

**Gérant :** M Matthieu PAOLI, demeurant

18 Cours Napoléon 20000 Ajaccio

**Immatriculation au RCS de :** Ajaccio (20000)

**RECTIFICATIF**

Dans l'annonce légale parue dans l'Informateur Corse Nouvelle du 06/09/2009, numéro 6288, concernant le transfert du siège de la SCI "MARCO GESTION", il y a une erreur sur l'adresse du siège.

**Il fallait lire :**

"U Benista", **Lieu-dit Matonara**, Avenue Georges Pompidou, 20137 Porto-Vecchio (commune de Porto-Vecchio).

**Au lieu de :**

"U Benista", Avenue Georges Pompidou, 20137 Porto-Vecchio (commune de Porto-Vecchio).

Pour avis,

**DIVINO**

Société à Responsabilité Limitée  
Capital : 8000 euros  
Siège : Ajaccio (Corse du Sud)  
Avenue Noël Franchini  
RCS Ajaccio : B 440 474 179

Suivant délibération extraordinaire des associés en date du 10 novembre 2009, l'objet de la société a été étendu à la formation en œnologie.  
Les statuts ont été mis à jour.

Pour avis, la gérance.

**SCI MARINA DI GOLU**

Capital : 45.720 euros  
Domaine de Tanghiccia  
Lido de la Marana - 20290 Lucciana  
RCS Bastia : 480 417 575

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 02 novembre 2009, il a été décidé de modifier la durée de la société pour la porter à 99 ans.  
L'article 5 des statuts est modifié en conséquence.

Pour avis,  
La gérance.

**CREATEURS D'ENTREPRISE****ABONNEZ-VOUS****VOUS SEREZ MIEUX INFORMÉS****6 MOIS = 32 EUROS - 1 AN = 42 EUROS**

# CONSEIL GENERAL

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général  
Direction des achats publics  
rue capitaine Livrelli (1er étage)  
BP 414  
20183 AJACCIO cedex  
Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56  
mèl : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr  
web : <http://www.cg-corsedusud.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs  
**Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur** : Services généraux des administrations publiques ;

#### L'avis implique un marché public

**Objet** : Canton de PETRETO-BICCHISANO, Programme revêtement 2009-2012 - R.D. 57 accès FILITOSA et R.D. 757 de PETRETO à MOCA-CROCE, hydraulique.

**Référence acheteur** : 2009-106

**Nature du marché** : Travaux

**Procédure** : Procédure adaptée

**Classification CPV** :

**Principale** : 45220000 - Ouvrages d'art et de génie civil

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC** : NON

**Forme du marché** : Marché unique

Les variantes sont refusées

**Quantité/étendue** :

Travaux d'hydrauliques (54 m de buses D.300mm série 135a , 16 entonnements de sécurité) et de maçonneries (18 m<sup>2</sup> de parapet pierres, 7 010 m de fossés bétonnés).

**Conditions relatives au contrat**

**Cautionnement** :

versement de l'avance conditionné à la constitution d'une garantie à première demande, ou d'une caution personnelle et solidaire

**Financement** :

- Financement sur les fonds propres de la collectivité

- Délai global de paiement de 40 jours;

- Prix fermes et actualisables

**Forme juridique** :

- Groupement solidaire

**Conditions de participation**

**Critères de sélection des candidatures** :

- garanties techniques et financières suffisantes ;  
- candidatures recevables en application de l' article 43 du code des marchés publics.  
Pour justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières, seront présentés, dûment complétés, les 2 documents produits dans le dossier de consultation (DCE) par la collectivité, à savoir la lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants «DC 4», et la déclaration du candidat "DC5".

Procédure

**Critères d'attribution** :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

50 % : Valeur technique

40 % : Prix des prestations

10 % : délais

**Dossier à retirer** :

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
Pôle des Infrastructures de Communication  
8 cours Général Leclerc  
3ème étage  
BP 414  
20183 AJACCIO CEDEX  
Tél : 04 95 29 15 35 - Fax : 04 95 21 75 55  
mèl : marches.dic@cg-corsedusud.fr  
web : <http://www.cg-corsedusud.fr>

**Remise des offres** : 28/12/09 à 15h00 au plus tard.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

**Validité des offres** :

180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

**Renseignements complémentaires**

**Date prévisionnelle de début des prestations** : MARS 2009

Délai plafond de 04 mois pour chacune des deux tranches

**Conditions et mode de paiement pour obtenir le dossier de consultation auprès du correspondant** :

Le dossier est remis gratuitement à chaque candidat en faisant la demande par tout mode de sa convenance (par téléphone, télécopie, courrier, retrait sur place).

Il est intégralement téléchargeable sur le site internet mentionné en amont .

**Conditions de remise des offres ou des candidatures auprès du correspondant** : Par tout moyen (voie électronique autorisée) permettant de déterminer de façon certaine la date de leur réception et de garantir leur confidentialité.

**Instance chargée des procédures de recours** :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA

Villa Montépiano, 20407 Bastia - Cedex

Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55

mèl : greffe.ta-bastia@juradm.fr.

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours** : recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision attaquée; Référé pré-contractuel : possible depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché.

**Envoi à la publication le** : 18/11/2009

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://www.cg-corsedusud.fr>

77

## APPEL A CONCURRENCE

**Référence** : Décret : n°2006-975 du 1er août 2006 portant Code des Marchés Publics

**Identification de l'organisme qui passe le marché** :

Base Aérienne 126 - Ventiseri-Solenzara

**Objet du marché** : MAPPA relatif à la fourniture et la livraison de denrées alimentaires

**NFH** : 10 01/ 10 02/ 10 03/ 10 04/ 10 05/ 10 06/ 10 07/ 10 08/ 10 09/ 10 10/ 10 11/ 10 10/ 10 13/ 10 14/ 10 15/ 10 17/ 10 20/ 10 22/ 10 24/ 10 26/ 10 29/ 10 30/ 10 31/ 10 32/ 10 33/ 10 36/ 10 37/ 10 38/ 10 39/ 10 40/ 10 43/ 17 01/ 68 02.

**Critères de sélection des offres** :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant) :

Offre tarifaire : 65%

Taux de couverture de l'offre : 20%

Le délai de livraison : 20%

**Renseignements complémentaires, retrait et dépôt des dossiers** :

Base Aérienne 126 - DFA/BAU/CM - 20223 Solenzara Air

Téléphone : 04 95 56 84 07 - Fax : 04 95 56 84 91

**Date limite de réception des offres** : Le 11 janvier 2010 à 11 heures

**Date d'envoi de l'avis d'appel à concurrence** : 18 novembre 2009

73

## AVIS DE CONSTITUTION

Société Coopérative Agricole « COOPERATIVE REGIONALE DE SERVICES » en cours de constitution.

Les membres fondateurs sont convoqués à l'assemblée générale constitutive qui aura lieu le Jeudi 03 décembre 2009 à 13H30 au Lycée agricole de SARTENE (Corse du Sud).

**Ordre du jour** : approbation des statuts et du règlement intérieur, élection des administrateurs et des commissaires aux comptes, mandat pour les engagements de la société en formation, pouvoirs pour les formalités, questions diverses.

Pour avis,  
L'un des fondateurs

**Email** : [al@informateurcorse.com](mailto:al@informateurcorse.com)

66

Département de la Corse du Sud

## OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**Nom et adresse de la personne publique** :

Office Municipal du Tourisme de PORTICCIO

Les Echoppes - BP 125 20166 PORTICCIO

**Mode de passation** : Article 28 du nouveau code des marchés publics.

**Objet du marché** : Fêtes de fin d'année à PORTICCIO.

Lot n°1 : location d'une patinoire

Lot n°2 : location d'un parquet

Lot n°3 : location d'un chariot élévateur

Lot n°4 : gardiennage du site (point info)

Lot n°5 : assurances

Lot n°6 : communication

**Critères de jugement** : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du prix, de la qualité des prestations, des délais de réalisation.

Pièces contractuelles : Le dossier est composé des pièces suivantes : C.C.A.P, C.C.T.P, R.C, A.E, D.P.G.F.

**Les dossiers sont disponibles à l'adresse suivante** :

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME

Les Echoppes - BP 125 - 20166 PORTICCIO

**Date d'envoi à la publication** : Mardi 17 Novembre 2009

**Date limite de réception des offres** : Lundi 14 décembre 2009 à 17h00

**Renseignements** : Office Municipal du Tourisme de PORTICCIO

Les Echoppes - BP 125

20166 PORTICCIO - Tel : 04 95 25 11 02.

Le Président,

**LES ANNONCES LEGALES ET AVIS SONT RECUS**

**JUSQU'AU JEUDI 9 H 00**

**DERNIER DÉLAI POUR PARAÎTRE LE VENDREDI**

**FAX : 04 95 32 02 38**

14

Société Civile Professionnelle d'Avocats  
**"MORELLI MAUREL  
SANTELLI-PINNA  
RECCHI"**

Diamant III - 2, Avenue de Paris  
20000 Ajaccio

**AVIS DE REQUÊTE A FIN  
DE CHANGEMENT DE NOM**

Présentée par Monsieur Patrick GAY, né le 31 juillet 1965 à Ajaccio (Corse du Sud).  
Monsieur Patrick GAY, sollicite le changement désirant désormais porter le nom de LECA, ainsi que le changement de nom pour mon enfant mineur : \* KEVIN GAY, né le 29 décembre 2005 à Ajaccio,  
La présente publication est faite conformément à la Loi.

Pour unique extrait,  
Fait à Ajaccio,  
Le 5 novembre 2009.

16

Société Civile Professionnelle d'Avocats  
**"MORELLI MAUREL  
SANTELLI-PINNA  
RECCHI"**

Diamant III - 2, Avenue de Paris  
20000 Ajaccio

**AVIS DE REQUÊTE A FIN  
DE CHANGEMENT DE NOM**

Présentée par Monsieur Jean-Pierre GAY, né le 29 août 1963 à Ajaccio (Corse du Sud).  
Monsieur Jean-Pierre GAY, sollicite le changement désirant désormais porter le nom de LECA, ainsi que le changement de nom pour mon fils mineur : \* Anthony GAY, né le 20 octobre 1992 à Ajaccio,  
La présente publication est faite conformément à la Loi.

Pour unique extrait,  
Fait à Ajaccio,  
Le 5 novembre 2009.

24

**SARL M.G.E BOUTIQUE**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 9000 euros  
Siège : 15, rue Napoléon  
20200 Bastia  
RCS Bastia : B 502 033 673

Aux termes du procès-verbal du 30.10.2009, l'assemblée générale extraordinaire statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.  
Mention sera faite au RCS : Bastia

Pour avis, la gérance.

17

**GREFFE DU TRIBUNAL  
DE GRANDE INSTANCE  
DE BASTIA**

**JUGEMENT DE CLÔTURE  
POUR INSUFFISANCE  
D'ACTIF**

Date : 09 novembre 2009  
Jugement prononçant la clôture pour insuffisance d'actif.  
Tribunal de Grande Instance de Bastia.  
Nom : Gineste  
Prénom : Eric  
Activité : Infirmier Libéral  
Adresse : Lieu-dit Farinacce  
Localité : Taglio Isolaccio  
Code postal : 20230  
Date de cessation des paiements : 14 janvier 2008

**INFORMATEUR  
CORSE NOUVELLE**  
TEL : 04 95 32 04 40  
FAX : 04 95 32 02 38  
TEL 04 95 32 89 92

53

**François GRIMALDI  
Paulin SANTONI**

Notaires Associés  
Zone Industrielle de Migliacciaru  
BP 44 - 20243 Prunelli di Fiumorbo

**VENTE DE FONDS  
DE COMMERCE  
RESILIATION DE  
LOCATION GERANCE**

Suivant acte reçu par : Maître François Grimaldi, notaire à Prunelli di Fiumorbo, le 6 novembre 2009, enregistré à SIE pôle enregistrement de Bastia, le 13 novembre 2009, bordereau n°2009/1222, case 1.

Monsieur Martin Higoa, agriculteur, demeurant à Pietrapola commune de d'Isolaccio di Fiumorbo, célibataire.  
Et Monsieur Gabriel Valentini, agriculteur et Mme Angèle Pascale Renée Maisetti, enseignante, son épouse, demeurant à San Gavino di Fiumorbo, (Haute-Corse).

**Ont cédé à :** Monsieur Philippe André Higoa, commerçant et Mme Marie Ange Leandri, assistance sociale son épouse, demeurant à Isolaccio di Fiumorbo, (Haute-Corse), Pietrapola Les Bains. Leur locataire gérant.

Un fonds de commerce de débit de boissons connu sous le nom de SOLE E MONTE, situé et exploité à Prunelli di Fiumorbo, Haute-Corse, Lieu-dit Migliacciaro, comprenant tous les éléments corporels et incorporels y attachés, notamment le droit au bail des locaux où s'exploite le fonds et la licence de quatrième catégorie, pour lequel fonds Monsieur Higoa Martin, est inscrit au Registre du Commerce de Bastia n°92 A 244 pour le compte de l'indivision HIGOA - VALENTINI, en qualité de loueur de fonds sous le numéro SIREN 387 846 637.

**Prix :** Trente mille euros (30.000,00 euros) payé comptant.

**Propriété :** Jour de l'acte  
Jouissance depuis le 21 juillet 1998 date à laquelle a pris effet la location gérance, par la confusion sur la tête de l'acquéreur de sa qualité de locataire gérant et de propriétaire.

Monsieur Higoa Philippe déjà immatriculée au Registre du Commerce de Bastia sous le numéro 98 A 368 SIREN 420 438 939.

En conséquence de la vente ci-dessus la location gérance consentie à l'acquéreur se trouve résiliée de plein droit.

Les oppositions devront être faites en l'office Notarial de Maître François Grimaldi, notaire où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.

Pour avis unique,  
Signé : François GRIMALDI  
Notaire.

50

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte sous seing privé en date à Travu, du 18 octobre 2009, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société à Responsabilité Limitée  
**Dénomination :** SARL VENTISERI MULTI SERVICE

**Capital :** 3500 euros  
**Siège :** Lieu-dit Batellu, 20240 Ventiseri  
**Objet :** La société a pour objet : La réalisation de travaux, dépannages et entretien en froid climatisation, plomberie, électricité, peinture, menuiserie et électro ménager.

**Durée :** 70 ans à compter de son immatriculation au RCS

**Gérant :** M. Pointout Cédric, demeurant Résidence L'Alzu N°14, Travu, 20240 Ventiseri

**Immatriculation :** Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis, le gérant.

Monsieur Florent GAY, sollicite le changement désirant désormais porter le nom de LECA.  
La présente publication est faite conformément à la Loi.

Pour unique extrait,  
Fait à Ajaccio,  
Le 5 novembre 2009.

12

**VALINCO PÊCHE  
ET LOISIRS**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 7630 euros  
Siège : Rés. Alzo di Sole  
Ldt Aspretto  
20000 Ajaccio  
RCS Ajaccio : B 420 004 417

**AVIS DE DISSOLUTION**

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 septembre 2009, enregistré à Ajaccio le 30 septembre 2009, bordereau n°2009/623, case n°1, il résulte que :  
La collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 25 septembre 2009 et a nommé comme liquidateur, Monsieur Nativelle Jean Marc, demeurant à Ajaccio (20090), Rés. Alzo di Sole, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.  
Le siège social de la liquidation est fixé à l'ancien siège social.  
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

03

**SARL FA.DI.PANE**

Au capital de 50.000 euros  
Siège : Centre Commercial Castellani  
Saint-Joseph - Route de Sartène  
20090 Ajaccio  
RCS Ajaccio : 477 731 467

**AVIS DE DISSOLUTION  
ANTICIPÉE**

L'associé unique dans l'acte du 8 novembre 2009, a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 08 novembre 2009 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé au siège social de la société, siège de la liquidation.

L'associé unique a nommé comme liquidateur M. Laffilez Olivier, demeurant Domaine de Favale, 20167 Afa en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la Loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leur droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis,

21

**AUBERGE CHEZ FLORA**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 5000 euros  
Siège : 20620 Ortale di Biguglia  
RCS Bastia : 514 083 567

Il résulte des termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 7 novembre 2009 que Monsieur Stéphane Jean-Marie Mendella, domicilié Paese di Rutali, 20239 Rutali, a démissionné de ses fonctions de gérant.

La gérance étant dès lors assurée par M. Joseph Cédric Lombardi, domicilié Lotissement Santa Catalina, 20620 Biguglia.

L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.

RCS : Bastia

38

**BDLG SOFIGES**

Cabinet d'avocats  
30 avenue Général Leclerc - Immeuble Swing  
38200 VIENNE

**PAYEN PIAZZA POLI**

Société par actions simplifiée  
Au capital de 1.000.000 euros  
Siège social : 20218 PONTE LECCIA  
349 455 055 RCS BASTIA

L'AGO du 8 juillet 2009 ayant pris acte du décès de Monsieur René GAR-RIGUES, Commissaire aux comptes titulaire, et de la démission de Monsieur André MARTINI, Commissaire aux comptes suppléant, décide de nommer en leur remplacement :

- La société "AUDIT ACTION COTE D'AZUR", dont le siège est situé 16 rue Brève 06110 LE CANNET en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

- Monsieur Richard LAURENTI, demeurant 2 Avenue Félix Faure, Bloc A, Le Paris Palace 06500 MENTON, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

40

**FRANDO**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 50.000,00 euros  
Siège : Centre Commercial HYPER U  
20600 Bastia  
502 480 791 RCS Bastia

Par décision du 04 novembre 2009, l'associé unique a transféré le siège social au 17, rue Général Leclerc, 20137 Porto-Vecchio, à compter de ce jour, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

La société immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro 502 480 791 RCS Bastia fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Ajaccio.

**Gérance** : Dorothee Leca, demeurant, 43, rue César Campinchi, 20200 Bastia.

Pour avis,  
La gérance.

05

**SOCIETE IMMOBILIERE  
MARINA DI SORBO**

SCI au capital de 5016 euros  
Siège : Route de Pinarello  
20213 Sorbo Ocagnano  
434398806 RCS Bastia

L'AGO du 07/02/2009 a nommé en qualité de co-gérant Lionello Leone, Via Quenda 6 - Grugliasco (Italie) ; Giancarlo Paur, Via Antica di Rivoli 30 - Alpignano (Italie) ; Ferruccio Castelli, Vicolo San Antonio 3 - Exilles (Italie), à compter du 07/02/2009.

Modification au RCS de Bastia

39

**FDAL**

Bureau Régional  
Europarc de Pichauray  
Bât. A1 - 1330, rue Guillaibert de La Lauzière  
13856 Aix en Provence Cedex 3

**GRANDVAL  
INVESTISSEMENTS**

Société par actions simplifiée  
Au capital de 4.534.600 euros  
Siège : 8, Cours Grandval - 20000 Ajaccio  
RCS Ajaccio : 449 220 417

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 décembre 2008, la collectivité des associés a décidé de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices de la Société AUDIT France FINANCE, représentée par Monsieur Patrick Frechin, sis Parc du Golf, Bât. 33, 350, Avenue Guillaibert de La Lauzière, 13856 Aix en Provence Cedex 3, inscrit sous le numéro 06090166, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire.  
La collectivité des associés a nommé en tant que Commissaire aux Comptes Suppléant en remplacement de Monsieur Rosati et pour une durée de six exercices, Mme Karine Fragione, sises Parc du Golf, Bât. 33, 350, Avenue Guillaibert de La Lauzière, 13856 Aix en Provence Cedex 3, inscrite sous le numéro 1100029595, en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant.  
La durée des fonctions des commissaires aux comptes expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2014.

RCS : Ajaccio

Pour avis,

04

**CAMPING MARINA  
DI SORBO**

SARL au capital de 18.294 euros  
Siège : Route de Pinarello  
20213 Sorbo Ocagnano  
304635873 RCS Bastia

L'AGO du 07/02/2009 a nommé en qualité de co-gérant Lionello Leone, Via Quenda 6 - Grugliasco (Italie) ; Giancarlo Paur, Via Antica di Rivoli 30 - Alpignano (Italie) ; Ferruccio Castelli, Vicolo San Antonio 3 - Exilles (Italie), à compter du 07/02/2009.

Modification au RCS de Bastia

41

**SARL LES ARTISANS  
ASSOCIES**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 7600 euros  
Siège : Maison Raffalli - 20234 Felce  
RCS Bastia : 443545538 (2002 B 207)

Aux termes d'une délibération en date du 4 novembre 2009, l'assemblée générale ordinaire a décidé :  
- De nommer Monsieur Squaglia Franck, demeurant Lotissement Belle Ile en Mer N°9, 20620 Ortale Biguglia, en qualité de gérant non associé pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Espinosa Michel.

La gérance,

60

Me Marthe POGGI, Notaire,  
agissant en qualité de membre de la Société  
**"Maître MARTHE POGGI,  
Notaire associé"**

SCP Titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à Bastia (Haute-Corse), 39, Bd Paoli

Suivant acte sous condition d'homologation judiciaire reçu par Me Marthe Poggi, en date du 23 octobre 2009.

Monsieur Cyrille Brunel, médecin, et Mme Laurence Girtanner, médecin, mariés sous le régime légal de la communauté de bien réduite aux acquêts à la Mairie de TARANTAISE, le 28 août 1999, ont adopté le régime de la séparation de biens.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et seront reçues par tous moyens autres que verbaux (lettre R.A.R ou exploit d'huissier), dans les trois mois de la parution du présent avis, en l'Etude de Me Marthe Poggi.

Pour avis, Me Marthe POGGI,  
Notaire.

27

**SUD CONSTRUCTIONS  
MACONNERIE**

SARL au capital de 10.000 euros  
Siège : Lieu-dit Alzu di Gallina  
20137 Porto-Vecchio  
B 452 182 561 RCS Greffe Ajaccio

**NOMINATION D'UN  
NOUVEAU GERANT**

Aux termes du procès-verbal de décisions extraordinaire de l'associé unique en date du 23 octobre 2009, Monsieur Jean Zeni, demeurant à Sartène, 6, rue Gabriel Péri, a été nommé en qualité de nouveau gérant à compter du 23 octobre 2009, en remplacement de Monsieur Jean Valli, démissionnaire.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

26

**SARL BONA HOLDING**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 10.000 euros  
Siège : RN 200 - 20250 Corte  
RCS Bastia : B 504 379 967

Aux termes du procès-verbal du 31.10.2009, l'assemblée générale extraordinaire statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Mention sera faite au RCS : Bastia

Pour avis, la gérance.

07

**OPTIQUE LISSAC**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 10 000 euros  
Siège social : 24, Bd PAOLI 20200 Bastia  
RCS Bastia B 349 980 631

**AUGMENTATION  
DU CAPITAL SOCIAL**

Aux termes d'une délibération d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 octobre 2009, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de la SARL LISSAC le passant de 10000 euros à 50.000 euros.

L'article 2.1 des statuts est de ce fait modifié.

**Ancienne mention :**  
Le capital social est fixé à la somme de 10000 euros divisé en 100 parts de 100 euros chacune

**Nouvelle mention :**  
Le capital social est fixé à la somme de 50000 euros divisé en 100 parts de 500 euros chacune.

La gérance,

INFOGREFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce  
L'Information Légale sur les Entreprises.  
CIE INFOGREFFE 338 885 718 RCS PARIS



FORMATION

# L'offre du CNFPT 2010 pour la Corse

La délégation régionale du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) a organisé, le lundi 9 novembre à Ajaccio, une conférence de presse au cours de laquelle le député-maire Simon Renucci, délégué régional du CNFPT, a présenté, à l'occasion de la sortie du catalogue 2010, son offre régionale de formation 2010 au bénéfice des 10 070 agents territoriaux de Corse. Le délégué était assisté du directeur régional, Norbert Pancrazi, et des cadres de la délégation, en liaison avec l'antenne de Bastia par visioconférence.



Simon Renucci  
et les responsables locaux  
du CNFPT

Cette offre, qui compte notamment 253 stages de formation continue organisés en Corse, doit permettre la professionnalisation des fonctionnaires territoriaux. Elle a été élaborée à partir des besoins exprimés localement par les collectivités territoriales et leurs établissements publics et s'articule autour de trois chantiers prioritaires : traduire dans les faits les principes du développement durable, en contribuant à faire de la **Corse** une région exemplaire en la matière (ce chantier regroupe l'ensemble des métiers relevant du développement durable et de l'environnement, les formations techniques) ; réduire les inégalités d'accès à la formation, en assurant

parallèlement l'épanouissement culturel des agents (ce chantier recouvre la gestion des handicaps et de l'illettrisme, le domaine médico-social, les métiers de la culture et du patrimoine, le domaine de la langue et de la culture corses) ; prendre en compte les spécificités territoriales insulaires, en accompagnant l'ouverture de l'île sur l'**Europe** et la **Méditerranée** (ce chantier recouvre le domaine lié au développement des territoires ruraux et les métiers de l'**Europe** et de l'international). L'offre 2010 est par ailleurs caractérisée par trois démarches : la territorialisation, afin d'assurer l'égal accès des agents à la formation, l'innovation, à travers notamment le lancement de formation à dis-

tance et la contractualisation, grâce à la politique de contrats d'objectifs avec les principales collectivités de l'île. Comme l'ont souligné un certain nombre de partenaires du **CNFPT**, «la formation est un enjeu essentiel de la modernisation de la fonction publique territoriale ; elle développe les talents des agents.» Le catalogue de l'offre de formation 2010 en version papier est en cours de diffusion dans l'ensemble des collectivités territoriales et leurs établissements publics de **Corse**. Il est dès à présent consultable en ligne en version interactive sur [www.corse.cnfpt.fr](http://www.corse.cnfpt.fr). Pour en savoir plus, contacter le **04 95 50 45 19** ou le **06 83 22 25 48** ([catherine.maynard@cnfpt.fr](mailto:catherine.maynard@cnfpt.fr)).

## Journées d'info sur la réforme de la Taxe Professionnelle



La **Délégation de Corse du CNFPT** organise deux journées d'information et d'échanges autour de la réforme de la taxe professionnelle. Ces journées d'information doivent permettre aux directeurs généraux des services, aux directeurs des communautés de communes, aux attachés territoriaux et aux responsables des finances d'appréhender de manière concrète les enjeux et les conséquences de la réforme de la taxe professionnelle. La première journée aura lieu dans les locaux du **CNFPT** à **Ajaccio** le **jeudi 10 décembre 2009**, la seconde à **Bastia** le **vendredi 11 décembre 2009**. Elles seront animées par **Guy Durand**, professeur de droit public à l'**Université de Perpignan**, Maire de **Millau**, Président de la communauté de communes de **Millau Grands Causses**, Conseiller général de l'**Aveyron**. Au programme : le projet de loi du gouvernement (suppression de la TP et mécanismes de compensation), les amendements parlementaires et les conséquences pour les collectivités territoriales en 2010 et au-delà. La réforme des collectivités territoriales sera par ailleurs largement abordée avec la présentation du projet de loi gouvernemental et les conséquences pour les communes, communautés, départements et pour la **Collectivité Territoriale de Corse**. Les agents territoriaux intéressés par cette journée peuvent retrouver le programme complet sur [www.corse.cnfpt.fr](http://www.corse.cnfpt.fr). Ils sont invités à retourner leur inscription avant le 3 décembre. Pour en savoir plus, contacter le **04 95 50 45 19** ou le **06 83 22 25 48** ([catherine.maynard@cnfpt.fr](mailto:catherine.maynard@cnfpt.fr)).

BILANS

## Retour sur les feux de forêts en Corse du Sud

Le lundi 16 novembre, le Procureur de la République **Thomas Pison**, le Préfet de Corse **Stéphane Bouillon**, le Président du Conseil Général de Corse du Sud **Jean-Jacques Panunzi**, et le Directeur du SDIS, le **Colonel Salinesi** ont présenté à **Ajaccio** le bilan 2009 des feux de forêts en **Corse du Sud**. Les chiffres avancés sont les suivants : 152 feux et 5412,5 hectares brûlés (2% des feux de la saison représentant à eux seuls 95,5% des surfaces parcourues - il s'agit des 3 incendies du 23 juillet déclarés dans le secteur agricole de l'**Ortolo**, le secteur forestier d'**Aullène** et le secteur périurbain de **Peri**), 11 avions bombardiers d'eau et 780 hommes étant intervenus sur le terrain. A noter : la création annoncée par **Thomas Pison**, dans les mois à venir, d'une cellule technique d'investigation sur les incendies de forêts telle qu'elle existe déjà en **Haute-Corse**.



## «7 Métiers passent au vert» au Palais des Congrès d'Ajaccio

Mardi 1<sup>er</sup> décembre, la ville d'Ajaccio organise au Palais des Congrès (de 9h à 19h), la 4<sup>ème</sup> édition du salon «7 Métiers de mon territoire». Cette année, les métiers mis à l'honneur seront ceux liés au développement durable, aux énergies renouvelables, à la qualité environnementale des bâtiments...

Ce salon, gratuit, est destiné aux personnes en recherche d'emploi, aux collégiens, lycéens et étudiants en recherche de formation, ou encore aux professionnels venus s'enrichir des nouvelles technologies et innovations de ces secteurs d'activités. Il s'organisera en quatre espaces selon un mode de visite guidée. La visite débutera par l'**Espace «Technologies»** au centre du Palais des Congrès. Cet espace permettra de découvrir concrètement les technologies de demain par des démonstrations. A la sortie de cet espace, le public pourra rencontrer des entreprises sur l'**Espace «Métiers»**, lieu de discussion et d'échanges. Puis il pourra accéder à l'**Espace «Formations»**, composé de professionnels de l'orientation, de la formation professionnelle et de l'insertion. Enfin, l'**Espace «Ressources CV»** invite chaque demandeur d'emploi à déposer son CV et son projet professionnel en vue de diffuser ceux-ci auprès de 1000 entreprises.

Cette journée sera par ailleurs ponctuée par des conférences destinées aux étudiants et demandeurs d'emploi et qui se dérouleront dans la **salle Claude Papi**, à 10H30, 14H et 15H30, avec pour thématique «**De la formation aux métiers, quels parcours ?**». Enfin, une ultime conférence destinée aux professionnels sur les enjeux économiques et financiers de cette nouvelle politique environnementale est prévue à 18h.



## ▶ ▶ ▶ SCONTRI DI U SAPE FA À GHISONACCIA

Fort de succès obtenu lors de la première édition en 2008, les organisateurs des Rencontres du savoir-faire (la Mairie et l'Office de tourisme de Ghisonaccia ainsi que l'association «A gara in Festa») ont décidé de réitérer la manifestation pour cette année 2009.



C'est donc à l'ancienne gare de Ghisonaccia que se dérouleront les 27, 28 et 29 novembre les **deuxièmes Rencontres du savoir-faire corse**. Le choix du lieu de la manifestation n'est pas anodin : la gare de Ghisonaccia était dans le passé un carrefour commercial et stratégique, un endroit de vie important dans la région. Entièrement consacrées à l'artisanat corse, aux techniques ancestrales de transformation des produits d'élevage, de culture, ou plus géné-

ralement de matières premières d'essence naturelle, ces journées permettront aux différents exposants de présenter leurs produits, mais aussi et surtout les techniques et savoir-faire indispensables à la création de ceux-ci dans le respect des enseignements reçus à travers les âges. De la mise en place d'un mini-moulin à huile qui permettra de réaliser in situ une huile d'olive de grande qualité conçue avec les fruits d'une production locale, jusqu'aux méthodes écologiques concernant les équipements de l'habitat moderne, en passant par les différents procédés d'élaboration du pain, d'un miel de qualité, d'une bière finement houblonnée et parfumée, les visiteurs en auront pour leur déplacement et pourront, à travers de nombreuses conférences et démonstrations, comprendre et

apprécier le savoir-faire des exposants. «**U sape fa**», soulignent les organisateurs, c'est aussi, à travers le temps, savoir préserver la mémoire de nos aînés, les conseils prodigués, les techniques ancestrales transmises de génération en génération. **U sape fa**, c'est tout simplement conserver l'âme même de la Corse. Nous voudrions conjuguer dans cette manifestation le passé de notre île, le présent et l'avenir et faire de ces rencontres une réunion intergénérationnelle basée sur la convivialité et la joie. A noter : une conférence est prévue avec l'écrivain, journaliste, et ancien Directeur du quotidien «**La Corse**», **Paul Silvani**, principal mémorialiste de la Corse. Celui-ci, qui a d'ailleurs écrit un très bel ouvrage sur les gares de notre île, «**Train de Corse, train rebelle**», nous parlera du réseau ferroviaire insulaire et sa conférence s'orientera tout naturellement vers la Gare de Ghisonaccia, lieu de la manifestation. En soirée sont par ailleurs prévus des concerts : chants corses le 27 novembre à 21h, et rendez-vous avec le groupe **Diana di L'Alba**, le lendemain à la même heure.

SOLIDARITÉ

## Fêter Noël avec le Secours Populaire

Le Comité de Bastia du Secours Populaire organise une grande fête de Noël le samedi 19 décembre à partir de 15h, dans la salle polyvalente de Lupino, à Bastia. Y participeront les comédiens **Robert Archiapati** et **Monique Romantini** ainsi que le **Club Temps Danse**. L'animation musicale sera assurée par **I Fratelli Ricoveri**. Au programme également, distribution de jouets et braderie de vêtements pour enfants. Un goûter et des rafraîchissements seront servis durant l'entracte. Pour plus de renseignements, contacter le **04 95 46 39 25** ou [spf\\_bastia@sfr.fr](mailto:spf_bastia@sfr.fr)



## Championnat de National 4

# Le T.C. Costa Verde repêché

**L**e Tennis Club de Costa Verde, rétrogradé en fin de saison, a finalement été repêché par la Fédération Française de Tennis. Il remplacera l'équipe alsacienne de Kronembourg qui s'est désistée et qui libère la place aux insulaires, lesquels, de leur côté, n'y croyaient plus. Une grande nouvelle pour le capitaine Michel Etcheverry et ses camarades, heureux de se retrouver en Nationale 4.



Laurent Lokoli

classés 0, de Jean-Jacques Fournier et Christophe Baby, classés 5/6, et du capitaine Michel Etcheverry, classé 4/6.

Une fort belle formation très homogène qui va donc entamer sa troisième saison en nationale 4. Elle espère cette fois saisir la chance qui lui est offerte pour se maintenir dans cette catégorie, mais elle pourrait aussi, pourquoi pas, viser une accession en Nationale 3.

### Et Michel Etcheverry de préciser :

*" Nous avons acquis une certaine expérience et nous espérons cette fois renverser la situation en notre faveur".*

Toujours est-il que cette grande nouvelle a motivé le club tout entier et tous les joueurs de ce club costa-verdais vont se surpasser pour réaliser une grande saison. Il est vrai que les joueurs qui composent ce groupe ne manquent pas de qualités et de talent. Ils peuvent donc y croire sérieusement et nous leur présentons nos meilleurs vœux pour aller au bout de cette aventure.

### Le capitaine costa-verdais n'a pas caché sa satisfaction et précisait :

*"Il aurait été dommage d'être relégués et de ne pas poursuivre notre aventure. Nous avons une équipe solide et de qualité qui avait les moyens de se maintenir, mais les nombreuses absences de Laurent Lokoli - dont on connaît les grandes qualités -, occupé à des tâches nationales et internationales, nous ont coûté cher. Nous espérons que cette saison il sera davantage présent avec nous pour nous aider à réussir un parcours beaucoup plus flatteur. Avec ce Père Noël qui arrive avant l'heure avec ce repêchage que l'on n'attendait plus, nous allons tout mettre en œuvre pour réussir une belle saison en nous montrant beaucoup plus déterminés".*

### Le groupe costa-verdais

L'ensemble du groupe Costa Verdais se compose de trois Tennis-men, Laurent Lokoli, François Depuyat et Thomas Pantoustier,

**SYNDICAP**  
**IMMOBILIER**

Avec mon Syndic,  
La Gestion de ma copro,  
C'est CARRÉ !

33, Rue César Campinchi - 20200 BASTIA  
**Tél : (33) 04 95 31 48 08**

## STAGE DE JEUNES

# L'A.J. Biguglia fait l'unanimité



*Poursuivant ses stages avec une grande passion, l'AJ Biguglia a encore profité des vacances de la Toussaint pour organiser sur le magnifique complexe «Paul Tamburini» un nouveau stage pour les catégories jeunes U11, U13, U15.*

Un rassemblement d'ailleurs exceptionnel puisque plus d'une centaine d'enfants sont encore venus se joindre aux licenciés du club. Et si certains d'entre eux ne pratiquent pas spécialement le football, ils ont été séduits par le remarquable travail préparé par **José Casanova**, responsable de ce stage qui, il faut bien le préciser, a été apprécié.

Il est vrai que le sympathique et méritant éducateur bigugliais n'a pas son pareil pour attirer les jeunes qui l'admirent et aiment ses méthodes.

Connaissant le métier sur le bout des ongles, **José Casanova** a également séduit les nombreux parents qui ont suivi les cours et ont pu constater que les méthodes de l'éducateur de l'**A.J. Biguglia** motivaient les jeunes enfants qui étaient très attentifs.

Secondé également par les autres éducateurs du club qui le soutiennent dans son travail, **José Casanova** a encore pu mesurer le comportement exemplaire de tous ces gamins ravis, heureux et déterminés à suivre les conseils de ce stage.

Durant cette semaine le matin a été réservé aux fondamentaux techniques avec différents ateliers spécifiques (contrôles, passes, conduite de balle et tirs au but).

Soutenu par les autres éducateurs du club, **José Casanova** s'est montré particulièrement satisfait de voir ces enfants travailler avec un bel enthousiasme.



Ils ont également été pris en charge par l'arbitre du Club **Cédric Pelé** qui leur a parlé des lois du jeu.

Les après-midi, alors que des jeux étaient proposés aux jeunes, les éducateurs ont de leur côté suivi des séances de recyclage très positives pour tous.

Un stage qui s'est terminé dans la bonne humeur avec un mini-tournoi.

On rappellera également qu'une nouvelle édition sera mise sur pied pour les prochaines **vacances de Février**, laquelle devrait, elle aussi, attirer de nombreux enfants à présent conquis par ces exercices qui leur permettent de progresser dans leur travail.

L'**A.J. Biguglia**, qui fait l'unanimité, peut être fière de compter parmi ses membres un éducateur de cette qualité et dont le travail exemplaire ne va pas tarder à rejaillir sur un club en plein renouveau. C'est encourageant et méritoire.

# La saison de Cross a démarré avec le Cross de l'ASPVA

Le soleil était au rendez-vous des athlètes qui s'étaient rendus, le dimanche 15 novembre, à Porto-Vecchio.

Les clubs présents - **Colt, ASPVA, COP, CAA, Furiani, CAB, AJB** - ont réalisé une première revue d'effectif.

Si la course sénior n'avait drainé que très peu de monde, chez les hommes comme chez les femmes, force est de constater que, dans toutes les catégories, derrière l'**A.J.B.**, les valeurs sont éparpillées et méritent que l'on se pose des questions !

Parce que le **Cross** va mal en **France**, l'athlétisme en général bat de l'aile, un peu partout, à travers le pays, le **Cross** étant un baromètre précis dont il convient de tenir compte !

La programmation des épreuves mérite d'être harmonisée ainsi que les horaires, sans compter la nécessité d'une sonorisation adaptée à l'espace utilisé, pour une animation adéquate.

Sans quoi, le déclin de cette discipline deviendra inexorable alors qu'elle devrait concerner tous les pratiquants de l'athlétisme, en période hivernale. Les organisations devraient redevenir de véritables carrefours où se rencontrent toutes les générations, les spécialistes divers, et la foule des «joggeurs».

Les vertus de la course en nature pour tous, donc du «*Cross-country*», sont indéniables et constituent le fondement essentiel de toute pratique sportive.

Le **Cross** mérite de retrouver les **Jeux Olympiques**, tant il est porteur de valeurs visant l'effort, la performance. Il permet à tout un cha-



cun de côtoyer les meilleurs, sans limitation d'âge, de classe sociale, et sans faire courir le risque de traumatismes graves...

Une pratique à préconiser, à favoriser, à organiser et pour laquelle il est bon de s'investir !

## PORTO-VECCHIO : les courses ont été belles

Des plus jeunes aux juniors, les courses ont été remportées par les meilleurs du moment, et disputées, pour ce qui est des deux ou trois premières places.

Les classements individuels et par équipes sont, en ce sens, éloquentes.

## L'A.J.Bastia a le vent en poupe

Malgré l'absence de nombreux ténors, l'**A.J.Bastia** a tenu son rang et contribué à donner du relief à ce premier rendez-vous de la saison hivernale.

A noter : la belle et prometteuse première du **C.O.Porticcio** qui a signé, avec le benjamin **Vasco** et la poussine **Estelle Lascombe-Lesceme**, deux belles victoires, et de l'école d'athlétisme de la sous-section locale du **Colt**, qui a vu **Hugo Parisis** l'emporter.

Dans les autres catégories, l'**A.J.B** n'a laissé le soin à personne de conduire les opérations.

## Résultats

### Babys Fille

- |                              |               |
|------------------------------|---------------|
| 1. 4'01" ALBERTINI Alexandra | A.J.Bastia    |
| 2. 4'02" BECCARI Lilas       | A.J.Bastia    |
| 3. 4'04" MICAELLI Camille    | C.O.Porticcio |

### Par équipe

**A.J.B.**, 12 Pt  
**CO Lecci-Trinité**, 37 Pt

### Ecole d'Athlétisme Filles

- |                                 |                     |
|---------------------------------|---------------------|
| 1. 4'04" CORTICCHIATO Josephine | A.J.Bastia          |
| 2. 4'08" NIESSI Marina          | A.J.Bastia          |
| 3. 4'09" MONDOLONI Lena         | A.S Porto-Vecchio A |

### Par équipe

**AJB**, 17 Pt  
**CO Lecci-Trinité**, 40 Pt

### Poussines

- |                                    |                     |
|------------------------------------|---------------------|
| 1. 5'55" LACOMBE LESEMNE Estelle   | C.O.Porticcio       |
| 2. 5'56" ALBERTINI Marie-Françoise | A.J.Bastia          |
| 3. 5'57" GENTHIAL Olivia           | A.S Porto-Vecchio A |

### Par équipe

**AJB 1**, 32 Pt  
**AJB2**, 56 Pt

### Benjamines

- |                        |                     |
|------------------------|---------------------|
| 1. 8'10" MONCIOVI Léa  | A.J.Bastia          |
| 2. 8'13" TOMASI Rumana | A.S Porto-Vecchio A |
| 3. 8'24" LUZI Emilie   | C.A. Ajaccio        |

### Par équipe

**CAA**, 19 Pt  
**AJB**, 26 Pt

### Minimes Filles

- |                           |                     |
|---------------------------|---------------------|
| 1. 9'56" BOULLE Nolwenn   | C.A. Ajaccio        |
| 2. 10'51" FERDANI Marie   | A.S Porto-Vecchio A |
| 3. 11'07" ROMERO Apolline | C.A. Ajaccio        |

### Par équipe

**CAA**, 14 Pt

### Cadettes

- |                         |            |
|-------------------------|------------|
| 1. 15'30" CHAOUCH Sarah | A.J.Bastia |
|-------------------------|------------|

### Espoirs - Séniors et vétérans Filles

- |                                |              |
|--------------------------------|--------------|
| 1. 16'52" BOUTHICHE Najia      | FSGT         |
| 2. 17'11" POGGI Odile          | C.A. Ajaccio |
| 3. 18'40" BENANAYA Hasna (Mar) | A.J.Bastia   |

### Babys Garçons

- |                                     |                   |
|-------------------------------------|-------------------|
| 1. 4'00" PARISI Hugo Co             | C.O.Lecci Trinité |
| 2. 4'03" KAROUACH Ahmed-Hamza (Mar) | C.A.Bastia        |
| 3. 4'05" RENAUT Shown               | C.O.Lecci Trinité |

### Ecole d'Athlétisme Garçons

- |                              |               |
|------------------------------|---------------|
| 1. 4'00" GUIDICELLI Théo     | A.J.Bastia    |
| 2. 4'01" VINCENSINI François | C.O.Porticcio |
| 3. 4'02" LAITHIER Florian    | C.A.Ajaccio   |

### Par équipe:

**AJB**, 25 Pt  
**Club Omnisports, Porticcio**, 32 Pt  
**CO Lecci-Trinité**, 57 Pt

### Poussins

- |                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| 1. 5'35" ZAID Anas         | A.J.Bastia          |
| 2. 5'36" BORDEWIE Stéphane | A.J.Bastia          |
| 3. 5'37" BROCARD Arthur    | A.S Porto-Vecchio A |

### Benjamins

- |                           |               |
|---------------------------|---------------|
| 1. 10'02" RODRIGUES Vasco | C.O.Porticcio |
| 2. 10'30" FACHTALI Imad   | A.J.Bastia    |
| 3. 10'41" SERRAR Walid    | C.O.Porticcio |

### Par équipe:

**AJB**, 25 Pt

### Minimes Garçons

- |                                       |                     |
|---------------------------------------|---------------------|
| 1. 1'08" ARBIB Majid (Mar)            | A.J.Bastia          |
| 2. 11'08" CHABOUCHI Abdel Karim (Mar) | A.J.Bastia          |
| 3. 11'21" POLOME Elliot               | A.S.Porto Vecchio A |

### Par équipe:

- **AJB**, 15 Pt  
- **ASPVA**, 26 Pt

### Cadets

- |                                    |            |
|------------------------------------|------------|
| 1. 16'20" JEFJAFI Jaoued (Mar)     | A.J.Bastia |
| 2. 16'27" EL YAAGOUBI Faouzi (Mar) | A.J.Bastia |
| 3. 17'53" RIAHI Sami (Tun)         | A.J.Bastia |

### Par équipe:

**AJB**, 11 Pt

### Juniors

- |                                    |            |
|------------------------------------|------------|
| 1. 19'32" EL IDRISSE Mohamed (Mar) | A.J.Bastia |
| 2. 21'31" NIESSI Alexis            | A.J.Bastia |
| 3. 22'57" AATACHE Adam             | A.J.Bastia |

### Espoirs - Séniors - Vétérans Hommes

- |                          |                     |
|--------------------------|---------------------|
| 1. 31'16" ZEVACO Wilfrid | C.A.Ajaccio         |
| 2. 31'42" PIRIS Paul     | R.C.Furiani Agliani |
| 3. 34'46" SECCHI Ange    | FSGT                |

### Par équipe:

**CAA**, 23 Pt

# CROSS CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX UFOLEP CORSE DU SUD PORTO VECCHIO 15 OCTOBRE 2009

<b>BABYS GARCONS</b> DEBES Enzo	C.O PORTICCIO	<b>BENJAMINS</b> RODRIGUES Vasco	C.O PORTICCIO
<b>BABYS FILLES</b> MICAELLI Camille	C.O PORTICCIO	<b>Par équipe</b> CO PORTICCIO (RODRIGUES Vasco, SERRAR Walid, HEBERT Mikael)	
<b>ECOLES ATHLETISME GARCONS</b> VINCENSINI François	C.O PORTICCIO	<b>BENJAMINES</b> TOMASI Rumana	AS PORTOVECCHIO
<b>Par équipe</b> CO PORTICCIO (VINCENSINI François, VINCIGUERRA Alan, MICHAELLI )		<b>MINIMES GARCONS</b> PALOME Elliot	AS PORTOVECCHIO
<b>ECOLES ATHLETISME FILLES</b> DEBES Elisa	C.O.PORTICCIO	<b>Par équipe</b> AS PORTO VECCHIO (PALOME Elliot, SARDA Pédro, BACHELAIR Geoffrey)	
<b>POUSSINS GARCONS</b> BROCARD Arthur	AS PORTO VECCHIO	<b>MINIMES FILLES</b> FERDANI Marie	AS PORTOVECCHIO
<b>Par équipe</b> AS PORTO VECCHIO (BROCARD Arthur, MEULET Pierre, SUTTO Pédro)		<b>Par équipe</b> AS PORTO VECCHIO (FERDANI Marie, LAURENT-LEANDRI Laura, PIMENTEL Marie)	
<b>POUSSINES</b> LACOMBE LESEMNE Estelle	C.O PORTICCIO	<b>JUNIORS MASCULINS</b> EL IDRISSE Mohamed	O.P.V. GRAND SUD
<b>Par équipe</b> AS PORTO VECCHIO GENTHIAL Olivia, BLANQUET Luann, LEYMERIGIE Alexane)			

Les **Championnats Régionaux** se dérouleront à **Porticcio**, le 31 janvier 2010

Le **Championnat National** aura lieu le 22 mars 2010, à **Limoges**.

## Samedi 21 novembre 2009 Cross Country Open Parc de FORNACINA

Organisé par le **LIONS CLUB BASTIA DOYEN**  
En collaboration avec l'**A.J.B** et avec le soutien du Conseil  
Général de Haute-Corse

Départ 1<sup>ère</sup> course : 13h.00

600 m. *Pioupious*

1.200 m. *Eveil Athlétique*

Départ 2<sup>ème</sup> course : 13h.20

1.200 m. *Poussins - Poussines*

2.400 m. *Benjamins - Benjamines*

Départ 3<sup>ème</sup> course : 13h.45

3.600 m. *Minimes Garçons-Minimes Filles-Cadettes Juniors filles*

Départ 4<sup>ème</sup> course : 14h.10

4.800 m. *Cadets - Juniors Garçons*

4.800 m. *Espoirs-Séniors-Vétérans Femmes*

8.400 m. *Espoirs-Séniors-Vétérans Hommes*

Engagements :

1<sup>ère</sup> course : 5.00 €

2<sup>ème</sup> course : 10.00 €

3<sup>ème</sup> course : 10.00 €

4<sup>ème</sup> course : 12.00 €

Dans le cadre de sa démarche :

**Le LIONS CLUB BASTIA DOYEN soutient le sport et aime la nature,**

l'intégralité des recettes (engagements et buvette) permettra, en plus d'une dotation du club, la plantation d'arbres sur le site de FORNACINA

**Ouverture du secrétariat sur site 11h.30**

**Tél : 06 03 49 06 14 ou 06 87 76 55 89**

## Echos... Echos...

✓ **HASNA BENANAYA**, après avoir donné naissance à un petit prince, **Lisandru**, a effectué une rentrée en douceur, à **Porto-Vecchio**. S'entraînant désormais à **Ghisoni**, **Hasna** ne tardera pas à retrouver son niveau.

Avec **Muriel Gasnier**, **Elisabeth Clavel**, **Justine Porchet**, **Nadia Rzouki** et **Hasna Benanaya**, l'**AJB** disposera d'une belle équipe, sans compter que **Fathia Chaouch** et **Rkya Chaouchi** se tiennent prêtes, elles aussi.

✓ **JULIEN BARTOLI**, qui avait couru à **Morlaix**, dans de mauvaises conditions, victime d'une gastro, s'est bien rattrapé à **Ermont** où il a couru le **10km** en **31'42"**, prenant une belle 6<sup>e</sup> place.

**Julien** est désormais épaulé – à distance toutefois – par son vétéran de papa, **Christian** !

✓ **MOURAD AMDOUNI** effectuera sa rentrée sportive au **Cross de l'ACIER**, près de **Dunkerque** (le 29 novembre) où il espère assurer sa qualification pour les **Championnats d'Europe** qui se dérouleront à **Dublin**, en Islande, le 13 décembre prochain !

Dernièrement à **Ifrane**, **Mourad** et **Hafid Hammaoui** ont reçu la visite de **M. Dupont**, le responsable national en charge du demi-fond.

✓ **LES ÉDUCATEURS** de l'Ecole d'Athlétisme de l'**A.J.Bastia** se sont vu remettre un bel équipement – marqué de leurs prénoms – du plus bel effet !

✓ **AU MARATHON DE FLORENCE**, les 28 et 29 novembre, les «**Rouges et Verts**» seront présents, avec une belle délégation de vétérans. Une première pour les **Rouges et Verts**, qui en appellera d'autres.

✓ **LE 24 JANVIER 2010**, le **Cross de l'A.J.B** sera animé par l'inimitable **Jean-Pierre Buix**, véritable encyclopédie de la course à pied, et connaisseur, s'il en est, de la **Corse** !

✓ **MERCREDI 9 JUIN 2010**, le **Grand Meeting de l'A.J.Bastia**, sera un galop d'essai qui se prépare déjà, avec minutie, afin d'en faire le **Meeting** dont la **Corse** de l'athlétisme a besoin.

✓ **HAFID HAMMAOUI** a été invité par **Roger Milhau** à participer les 18 et 19 décembre 2009, à **Andrézieux** aux **Assises du demi-fond**.

# NAISSANCE DU SYNDICAT Cunsulta di a Ghjuventù Corsa

Récemment, l'Università di Corsica a abrité la création d'un nouveau syndicat étudiant. L'annonce en a été faite à l'occasion d'une conférence de presse : Ghjuventù Indipendentista et Cunsulta di i Studenti Corsi, deux des trois organisations de jeunes déjà existantes sur le campus se sont unies pour ne former qu'une seule et même structure appelée Cunsulta di a Ghjuventù Corsa.



« Depuis quelques années, Ghjuventù Paolina, Ghjuventù Indipendentista et Cunsulta di i Studenti Corsi, les trois syndicats nationalistes de l'Università di Corsica, militent pour la défense des droits et des intérêts des étudiants, l'épanouissement et le développement de leur établissement universitaire, sans oublier notre langue, notre culture et notre patrimoine identitaire », a indiqué Aurélien Maroselli, porte-parole de Cunsulta di a Ghjuventù Corsa. Et d'ajouter : « Cela fait maintenant plusieurs années que les étudiants de Corte ont le choix entre trois structures syndicales nationalistes qui ont souvent travaillé ensemble. Le dernier partenariat en date – concernant la réforme Pécresse – nous a permis de constater qu'une nouvelle structure unique et soudée est devenue incontournable. C'est donc en toute logique que cette rentrée a débuté avec des discussions en vue de la création d'un nouveau syndicat. Au cours de cette entreprise, seules, la GI et la CSC sont allées au bout pour donner naissance au nouveau syndicat Cunsulta di a Ghjuventù Corsa. Cela s'accompagne de la disparition des sigles et noms historiques des syndicats. La Ghjuventù Paolina ayant refusé d'y participer pour des raisons qui lui sont propres. Cependant, notre porte leur reste ouverte ».

« La CGC se dote d'une nouvelle charte s'inspirant de celle établie par les créateurs de la CSC, mais enrichie par l'expérience de ces trente dernières années », poursuit Aurélien Maroselli. « Nous nous engageons à être présents pour le bien-être et le respect des droits des étu-

dants, l'épanouissement et le développement de l'Université, par exemple en apportant notre contribution à la mise en place de cursus d'avenir au sein de notre institution, sans oublier la promotion et la défense de la langue, de la culture et du patrimoine corses. Nos priorités concerneront le volet social, à savoir la rénovation et l'amélioration des services du CROUS : WIFI, bourses..., l'accès à des logements décentes, la lutte contre la précarité et la vie chère. En effet, il nous semble anormal que Corte soit aujourd'hui la ville la plus chère de Corse au niveau de la grande distribution : en témoigne le fait que le public principal des Restos du Cœur est majoritairement constitué d'étudiants. La construction de la BU, l'extension de l'IUT et l'amélioration du service et du suivi des étudiants ERASMUS seront également au cœur de nos actions. Nous serons aussi présents sur les terrains culturels et associatifs. Notre but est le bon fonctionnement de notre outil de travail qu'est l'Université, l'amélioration de son impact au niveau international et la formation de jeunes capables de s'impliquer dans la vie associative et politique de notre nation. Nous revendiquons notre ouverture à l'ensemble des étudiants afin de mener nos actions à bien

RENDEZ-VOUS LE 20 NOVEMBRE

## « De Droite à Gauche », au théâtre de Bastia, avec Gérald Dahan

L'incontournable et ingénieux imitateur Gérald Dahan sera vendredi 20 novembre sur la scène du théâtre municipal de Bastia, à 20h30, pour présenter, un an après « Sarkoland », son nouveau spectacle à succès. Mis en scène sous la forme d'une revue de presse traitant des faits marquants de l'actualité de l'année, ce one-man-show détonnant, symboliquement intitulé « De Droite à Gauche », promet de bien belles réjouissances.

Chanteurs, politiques, sportifs, acteurs, animateurs télé... À travers une cinquantaine d'imitations, l'imposteur public n°1 fustige les angoisses de notre quotidien. Nul doute que sa performance scénique ne laissera personne indifférent ! Sacré « Roi du canular » par la critique, Gérald Dahan a su instaurer une véritable complicité avec le public et son sens de la répartie fait de lui, sur scène, un improvisateur hors-normes.

À ne pas manquer...



Photo DR

## ► Perturbation de la circulation sur la RN 193

La Collectivité Territoriale de Corse fait savoir que dans le cadre du vaste chantier de modernisation du **chemin de fer insulaire** qu'elle a engagé, la circulation sur la **RN 193** sera perturbée à deux niveaux : à **Vivario** et à **Venaco**. «La première phase de travaux, commencée en octobre et sans gêne pour la circulation, consiste à fabriquer les tabliers en poutrelles enrobées, précise-t-elle. La seconde consiste à démonter les tabliers existants et à engager les travaux préparatoires nécessaires à la mise en place des futurs tabliers. La phase finale s'effectuera par la mise en place à la grue d'une grande capacité des nouveaux tabliers. De ce fait, la circulation sur la RN 193 sera perturbée de la façon suivante : du 23 au 30 novembre par alternat de feux tricolores autour des 2 ponts ; le 2 décembre, de 22 heures à 4 heures : coupure intégrale de la RN 193 à Vivario ; le 3 décembre, de 22 heures à 4 heures : coupure intégrale de la RN 193 à Venaco. La Collectivité Territoriale de Corse prie les usagers de bien vouloir l'excuser pour la gêne occasionnée et les remercie par avance de leur compréhension.»

## ►► La Corse à un rythme de croisière

Au cours de son AG, le **Club Croisière Corsica**, a communiqué quelques chiffres concernant le tourisme de croisière et ses retombées économiques pour l'île. Ainsi, pour 2009, dénombrerait-on en **Haute-Corse** 49 escales de bateaux américains, soit 15 000 croisiéristes ayant engendré 750 000 euros de retombées économiques. Quant aux estimations pour le même département et l'année 2010, elles prévoient une augmentation générale de 47%, avec 72 escales (23 de plus) et un impact économique évalué à 1,1M€.



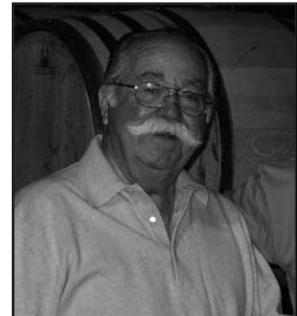
## ►► Prix Andria FAZI 2009

Vendredi 13 novembre, à l'**Hôtel de Région** à **Ajaccio**, le **Prix Andria Fazi**, du nom de l'ancien **Conseiller territorial** qui milita pour le développement de la langue et de la culture corse et qui récompense chaque année les jeunes bacheliers ayant obtenu la meilleure note à l'épreuve écrite de langue corse ainsi que les lauréats de l'épreuve écrite d'histoire-géographie du **Brevet des Collèges**, a été décerné à trois élèves : **Leria Perfettini**, du **Lycée de la Plaine**, **Marine Raffali**, du **Lycée de la Plaine** et **Francesca Maria Den-sari**, du **Collège d'Île Rousse**.

## NOS DEUILS

### Le Décès de Monsieur Pierre Orenge de Gaffory

La disparition de **Monsieur Pierre Orenge de Gaffory** a suscité une grande émotion à **Bastia** et au-delà. Notre cité a perdu avec lui un homme de valeur dont la personnalité rayonnante ne laissait personne indifférent. Et c'est avec émotion que nous laissons **Toussaint Lenziani** exprimer les sentiments unanimes entourant cette disparition.



«Ciao, ô Pierrot !

**Pierrot Orenge** n'est plus...

Tous les matins, il prenait son café entouré de la «*vieille garde*», au «*Café Riche*».

En quelque sorte «*dernier carré*» de cette âme bastiaise toute faite de causticité et de cette gymnastique du verbe appelée «*macagna*».

On ne verra plus **Pierrot**, flanqué de ses amis, arpenter ce forum qu'est la **place Saint-Nicolas** où il aimait visiter bouquinistes et amateurs de beaux meubles. Il possédait d'ailleurs, une fantastique bibliothèque où l'histoire de la **Corse** tenait une place prépondérante.

Car corse jusqu'au bout des ongles, il adorait son pays. Après avoir longtemps dirigé la **maison «Cap Corse Mattei»**, il implanta le domaine des vins **Orenge de Gaffory** à **Patrimonio**, que son fils **Henry** dirige avec compétence et efficacité.

On pensera souvent à ce personnage tout fait de sympathie, de bonhomie, voire de jovialité et qui me disait souvent : «*Aio, ô Sà, caciami una macagna !*»

A son fils **Henry**, à son épouse, à sa fille **Nanie**, à **Olivier** son gendre, à ses petits-enfants, je présente, au nom du journal et en mon nom propre, mes plus sincères et plus affectueuses condoléances.»

**Toussaint LENZIANI**



## ► Sartène : suivez le guide

**Sartène** figure désormais, au même titre que 126 autres communes (dont **Bastia**, elle aussi labellisée «*Ville d'Art et d'Histoire*»), dans le guide «*Les Patrimoines de France*», édité par **Gallimard**. A noter : **Michelin** en avait déjà fait l'un des «*100 plus beaux détours de France*».

## Promotion du mécénat à Bastia

Une conférence-débat sur le mécénat s'est tenue au **Conseil Général de Haute-Corse** samedi 14 novembre. **SON BUT** : informer (et réunir) entreprises et associations sur les possibilités offertes par cette forme de partenariat. Il y a notamment été rappelé que depuis la **loi Alliagon** datant du 1<sup>er</sup> août 2003, les avantages fiscaux incitant les entreprises à soutenir les projets associatifs ont doublé et que, pour les sociétés, la réduction d'impôts est égale à 60% du montant du don effectué en versement ou en nature, et retenu dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxe.



# A Settimana

48<sup>ème</sup> semaine de l'année  
du 20 au 26 novembre 2009

**Les fêtes :** le 13, Edmond - le 21, Présentation de la Vierge Marie - le 22, Christ Roi, Cécile - le 23, Clément - le 24, Flora - le 25, Catherine - le 26, Delphine.

48<sup>esima</sup> settimana di l'annu  
da u 20 a u 26 novembre

**E feste :** u 20, Edimundu - u 21, Presentazione di Maria Vergine - u 22, Cicilia - u 23, Clemente. Felicità. Culumbanu - u 24, Fiora - u 25, Catalina d'Alessandria - u 26, Delfina.

## L'info insolite

### Droit de vote dès 16 ans

L'âge du droit de vote abaissé à 16 ans pour les élections régionales, c'est ce qu'a décidé fin octobre la ville de **Brême** (le plus petit des 16 États allemands). Il s'agit d'une première dans le pays pour les régionales, les jeunes âgés d'au moins 16 ans ayant déjà le droit de vote aux municipales dans plusieurs **États allemands**.

### Cette grave déforestation

En un siècle, l'**Argentine** a perdu près de 70% de ses forêts, selon le gouvernement de **Buenos Aires**. Alors qu'elles s'étendaient sur environ 100 millions d'hectares en 1900, elles couvrent aujourd'hui 33,19 millions d'hectares. Ces dix dernières années, la destruction de la forêt s'est intensifiée en raison de la culture du soja. Cette culture représentant une part non négligeable de la croissance de l'**Argentine**.

### Pas bon pour les pêcheurs

La «**liste rouge**» publiée le 2 novembre par l'**Union mondiale** pour la nature révèle que près de la moitié des espèces de poissons d'eau douce est menacée d'extinction. 1.147 espèces sur 3.120 risquent de disparaître du fait de l'assèchement des ressources en eau de la planète. C'est en **Nouvelle Zélande**, où 85% des zones humides sont dégradées, que la situation est spécialement préoccupante.

### Un fléau mondial

Chaque année dans le monde, au moins un million de personnes se donnent la mort, selon l'**OMS (Organisation mondiale de la santé)**.

Le suicide représente 1,5% des décès par an, soit la dixième cause de mortalité. Par ailleurs, une étude publiée dans la revue **The Lancet** classe le suicide à la deuxième place parmi les jeunes de 10 à 24 ans.

### Du béton... encore du béton !

Le long du littoral espagnol, il semblerait que les promoteurs aient surévalué les besoins immobiliers de façon empirique depuis une dizaine d'années. Effectivement, selon le ministère du Logement, près d'un demi-million de logements sont actuellement inoccupés, tout étant que les prix sont toujours aussi élevés. De plus, 300.000 nouveaux immeubles sont encore prévus et, pour maintenir l'emploi, la construction continue !

## L'ACTU DANS LE RETRO

► **Le 21 novembre 1955**, l'**URSS** faisait exploser une bombe à hydrogène au-dessus de la **Sibérie**.

► **Le 22 novembre 1992**, en **Grande-Bretagne**, un incendie dévastait une partie du château de **Windsor**.

► **Le 23 novembre 1994**, les **Serbes** pénétraient dans **Bihac** qu'ils assiégeaient depuis quinze jours. La situation des **Casques Bleus** comme celle des réfugiés était plus que préoccupante.

► **Le 24 novembre 1992**, à **New York**, le **Conseil de sécurité de l'ONU** rejetait la levée des sanctions contre l'**Irak**.

► **Le 25 novembre 1993**, en **Uruguay**, à **Punta del Este**, on arrêtait **Jacques Médecin**, ancien maire de **Nice**. La **France** demandait aussitôt son extradition.

## VAGABONDAGE

**B**onne nouvelle pour l'**Ile Rousse** : désormais les **Balanins** ont un «**centre dentaire**» évitant ainsi aux patients d'avoir à faire un aller-retour jusqu'à **Bastia** avec frais de carburant et de restauration. «*Aietta, ô di, ô di, chi bona nutizia !* », comme on dit du côté du **Café des Platanes** ou du port, chez les frères **Canava** !

**L**a défaite du **Sporting**, battu à **Angers**, serait un moindre mal s'il n'y avait eu deux expulsés. Cela me fait penser à ce proverbe corse ô combien imagé : «*A i cavali mugati li correnu e mosche !* »

**L**'expérience me permet de dire qu'il y a deux domaines où la **Corse** a fait des progrès de géant : la viticulture et la restauration.

Nos vins, souvent nectars, sont appréciés de nos visiteurs et des locaux. Quant à nos tables, elles sont souvent magnifiées par des guides.

J'ai souvenir, en compagnie d'**Assunta** au restaurant de même nom, d'avoir reçu **Christian Gault**, du guide «*Gault et Millaut*» pour remettre les «*Clés d'Or*» à **Assunta** et à **Fredante** à **Ajaccio**.

Il n'y avait, alors, que deux tables distinguées dans l'**Ile**. Aujourd'hui elles sont nombreuses et j'aurai l'occasion de leur consacrer un «*Vagabondage*».

**L**e mur de Berlin... Anniversaire de sa chute... Au sujet de l'**Allemagne de l'Est**, j'ai deux petites histoires qui peuvent vous faire plaisir.

- Un chien allemand rencontre un chien français à **Paris**.
- Le chien français : - «*Dis, tu es bien habillé (manteau en fourrure !) et bien nourri. Pourquoi veux-tu vivre en France ?*».
- Le chien allemand : - «*Hé, ici on peut aboyer !*»

Au championnat du saut à la Perche, le champion de l'**Est**, en retombant, est devenu champion de l'**Allemagne de l'Ouest**...

C'était du temps du fameux mur.

Toussaint Lenziani



## BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 €

6 MOIS : 32 €

Etranger : 62 €

Nom : .....

Prénoms : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal : .....

L'INFORMATEUR  
Corse Nouvelle

① Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213  
20293 Bastia Cedex  
Tél : 04.95.32.04.40  
Fax : 04.95.32.02.38

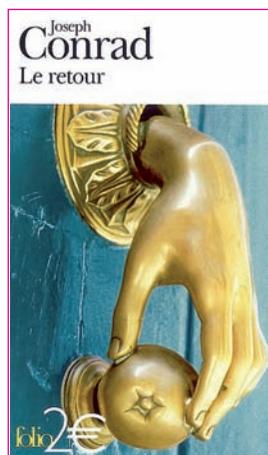
E-mail : redaction@informateurcorse.com



PAR MARIUS MURACCIOLI

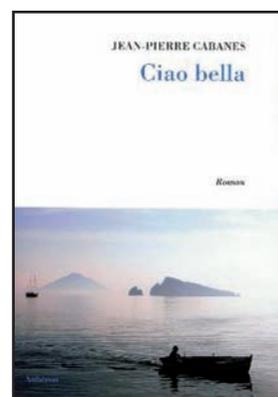
## DANS LES BRUMES LONDONIENNES

La nouvelle est extraite du recueil *«Inquiétude»*. Traduite de l'anglais, elle est titrée *«Le retour»*. **Joseph Conrad**, qui continue de s'inviter dans les programmes scolaires, notamment ceux préparant au bac, y raconte la surprise, l'incompréhension, et la colère d'**Alvan Hervey** qui, en rentrant chez lui après une journée de travail, découvre avec stupeur que sa femme l'a quitté. Il met la main sur une enveloppe placée bien en vue sur sa coiffeuse : *«Il déchira vivement l'enveloppe, jeta un coup d'œil sur la lettre, et s'assit sur une chaise qui se trouvait là... Tenant la feuille devant ses yeux, il regarda la demi-douzaine de lignes griffonnées sur la page, étourdi par un bruit violent et incompréhensible, comme le retentissement de gongs ou un roulement de tambours... Ce tumulte absurde et affolant semblait provenir du texte de la lettre, sortit d'entre ses doigts mêmes, ses doigts qui tremblaient en tenant la feuille de papier... Et soudain il la lâcha, comme s'il se fut agi d'un objet brûlant, venimeux et malpropre, et se précipita à la fenêtre avec la hâte irréflichée de celui qui veut crier au feu ou au meurtre.»* La colère monte...



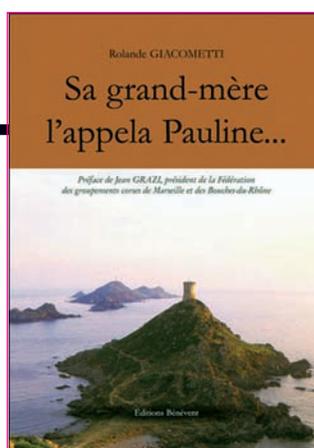
## CIAO BELLA

Tous ceux qui ont aimé *«Oublier Palerme»* d'Edmonde Charles-Roux, ou *«Le soleil des Scorta»* de Laurent Gaude, ne peuvent que trouver délicieux le livre de Jean-Pierre Cabanes : *«Ciao bella»*. Nous sommes à l'été 1935, l'an XII de l'ère fasciste, dans l'une de ces îles volcaniques de la Sicile. Tout commence lorsque **Carlo et Agrippina**, deux très jeunes amants, découvrent à flanc de volcan deux étranges statues antiques. Les autorités s'emparent de l'affaire, car elles y voient la prédiction de la future guerre d'Éthiopie qui servira le prestige du régime. Mais le destin veille, qui va séparer les amants et bouleverser le petit monde de l'île... Ce roman mêle l'aventure, le mystère et la passion. Le tout dans une langue impeccable. *«Ciao bella»*, aux éditions Rubéron.



## CHAQUE FAMILLE A SON MOUTON NOIR

Chaque famille a son mouton noir. Parmi les huit enfants du pasteur **Robert Boughton**, il y a **Jack**. Alors que son père est en train de mourir, il revient au pays, après une absence de 20 ans, sans donner de nouvelles à son entourage. Garçon instable et alcoolique, malgré les multiples conflits qui l'ont opposé à son géniteur, il veut cautériser un passé douloureux et tourner la page. Extrait du livre de **Marilynne Robinson**, *«Home»*, *«Chez nous»*, parmi les meilleurs romans étrangers de la rentrée : *« Jack se tenant aux côtés de son père, avait une fois de plus présenté ses excuses et accepté de balayer les marches de la maison chaque matin pendant une semaine. Son père intercéderait toujours en sa faveur... Et ce garçon était capable de s'excuser avec autant d'aisance que n'importe quel autre Boughton était capable de réciter le Symbole des apôtres. »*



## Une fresque romanesque

Vivre comme un cadeau le plus petit instant de bonheur... C'est ce à quoi s'appliquera **Pauline** qui a tiré le meilleur des valeurs inculquées par **Jerômine**, sa grand-mère... Les **Editions Bénévent** viennent de publier un roman avec une trame historique qui a pour cadre la **Corse du Second Empire** : *«Sa grand-mère l'appela Pauline»* de **Rolande Giacometti**. A **Marseille**, où elle séjournera quelques mois, **Pauline**, après de nombreux affrontements avec **Jean**, veuf inconsolable et père d'une fillette qu'il ignore, découvrira l'amour : *«Les jeunes hommes à Marseille étaient-ils plus séduisants, plus intéressants que ces fils de bonne famille auxquels elle était confrontée à Ajaccio ? Devrait-elle apparaître en jeune fille timide et réservée ou se laissera-t-elle aller à son comportement habituel, souriante et avenante ?»* Son naturel reprendra-t-il le dessus ?

Ajaccio  
23, 24, 25, 26 Nov 09  
Ecoles, associations de quartier, Palais des Congrès

# CONTEURS dans la VILLE

Mercredi 25 à 20h30  
Palais des Congrès

**SOIRÉE CONTES**  
ouverte à tous

Enédina Sanna Michel Luciani Malika Halbaoui Sylvie Vieville Francette Orsoni Victor Cova-Corréa

Océanie Maghreb Amérique latine Sardaigne Corse

*XVI<sup>ème</sup>  
édition*

Partenariat  
Inspection académique  
de Corse du sud

